

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

	4 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc. 2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis. 4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Tél 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse	10 »	de hauteur
Etranger	12 »	sur une
Réclame	25 »	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qu'elle concerne. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas

Nouvelles du jour

Le procès de San Jurjo à Madrid.

Réformes à Bucarest.

Illusions américaines sur les Soviétiques.

La Chine et ses généraux.

Hier mercredi, à Madrid, s'est tenue l'unique audience du procès intenté au général San Jurjo, au général Garcia, au colonel Esteban et au capitaine San Jurjo, fils du général, pour l'insurrection du 10 août.

Quelques témoins à charge ont défilé à la barre ; le procureur de la République a requis la peine de mort pour le général San Jurjo et la détention perpétuelle pour les trois autres accusés.

L'avocat du général a plaidé que celui-ci n'avait pas cherché à renverser la république, mais qu'il avait voulu seulement en changer le gouvernement. Le délit du général San Jurjo était celui de simple rébellion militaire, qui n'est pas punissable de la peine de mort.

Le défenseur a fait valoir les mérites du général et a rappelé son adhésion à la république, qui entraîna l'armée et empêcha Alphonse XIII de songer à garder son trône par la force.

Les avocats des autres accusés entendus, la cour s'est retirée pour délibérer.

Le tribunal livrera-t-il le général San Jurjo au bourreau ?

Le groupe parlementaire radical-socialiste des Cortès paraît craindre que non, du que, si la cour prononce un arrêt de mort, il ne soit commué par le chef de l'Etat. Il s'est réuni d'urgence pour charger ses deux représentants dans le cabinet, Domingo et Albornoz, d'exiger que la peine capitale soit appliquée, si elle est prononcée, sous menace de démission.

Les radicaux sont féroces ! Et pourtant ne sont-ils pas les grands adversaires de la peine de mort, et n'ont-ils pas proclamé jadis que, pour quiconque se juge opprimé, « l'insurrection est le plus saint des devoirs » ? Ne sont-ils pas les inventeurs de la thèse qu'un crime politique ne doit en aucun cas coûter la tête à celui qui l'a commis ?

Mais ces théories révolutionnaires ne valent plus dès qu'on s'attaque à la Révolution !

Les meneurs de la populace madrilène se sont naturellement mis en mouvement pour exiger du sang. Ils l'ont convoquée à un meeting devant le palais de justice pour faire pression sur les juges.

Signalons une exception : la Jeunesse socialiste du Ferrol, plus logique que les radicaux, a télégraphié à Madrid pour protester contre une condamnation à mort éventuelle.

**

Le cabinet roumain de M. Vaïda est sorti fortifié du premier contact avec le Parlement, où il dispose d'une majorité imposante.

Disons, à ce propos, que, déjà, des améliorations profondes ont été apportées à la situation financière du pays par M. Mironesco, qui, après avoir été, pendant plusieurs années, ministre des affaires étrangères, a consenti à assumer, dans des conditions très difficiles, la charge lourde du ministère des finances.

Naguère encore, le plus grand désordre régnait dans l'administration des finances et le cabinet Jorga-Argetoiano avait laissé, à cet égard, une situation fort inquiétante. Depuis le 5 juin, date à laquelle il en a pris la direction, dans le premier ministère Vaïda, M. Mironesco est parvenu à rétablir peu à peu l'ordre et la méthode.

Les résultats, d'ailleurs, sont là pour le montrer. Les traitements des fonctionnaires et les pensions de retraite, qui étaient réglés, auparavant, très irrégulièrement et seulement en partie, ont été intégralement payés, et en temps voulu, au mois de juin. Pour juillet, le paiement des salaires et des pensions a commencé le 8 du mois, ce qui ne s'était pas produit depuis un an. Bien plus, on a commencé à payer la dette flottante, et notamment celles qui ont été contractées

Et voici de nouveau Guilbeaux !

On nous écrit de Berne :

Ce Guilbeaux qui va demander à la justice française sa réhabilitation n'est pas inconnu en Suisse. S'il réussit — comme d'autres — à se faire blanchir par son pays d'origine, c'est une question qui ne concerne que lui et la douce France. Pour nous, ce personnage reste louche et son rôle en Suisse, bien douteux.

En 1924, la *Liberté* avait publié des révélations concernant la découverte, au début de novembre 1918, chez Guilbeaux, à Genève, d'un document établissant une entente entre le fameux comité d'Oltén, comité de la grève générale, et le gouvernement de Lénine, document si probant que, à la suite de son examen dans une conférence entre le Conseil fédéral et le général, des mesures furent prises, auxquelles les socialistes ont répondu en déclenchant la grève générale du 9 novembre 1918.

La publication de la *Liberté* fit grand bruit. Nos socialistes « légalitaires », les Graber et C^{ie}, eurent tôt fait de déposer une interpellation au Conseil national, pour demander des explications au Conseil fédéral sur ce document, apocryphe, à leur avis. M. Graber utilisa son intervention à la tribune parlementaire à double fin : il déconsolidait entièrement et catégoriquement le parti socialiste d'avec le sieur Guilbeaux, et il affirmait que le socialisme suisse condamnerait absolument les coups de main et la violence ! M. Graber fit un portrait peu flatteur de Guilbeaux : pas dangereux comme révolutionnaire, mais douteux en ce qui concerne les moyens de la revue *Demain*.

En lisant, ces jours-ci, les commentaires des journaux socialistes sur la reprise du procès de Guilbeaux, on ne se doulerait pas que M. Graber eût si mauvaise opinion de Guilbeaux en 1925. Quant aux coups de main et à la violence, répudiés par M. Graber, la discussion continue de plus belle entre lui et son camarade Nicole...

En répondant à Graber, le 3 avril 1925, M. le conseiller fédéral Haerlin ajouta quelques traits peu sympathiques au portrait de Guilbeaux. Ce personnage entretenait, déjà avant la grève générale de novembre 1918, des relations suspectes avec des pacifistes, avec des Allemands, avec des Russes, avec la mission soviétique à Berne. Le 9 juillet 1918, Guilbeaux fut arrêté, sa demeure perquisitionnée. Le 7 décembre, Guilbeaux fut expulsé et prit la route de la Soviétique, qui lui avait fait cadeau du droit de nationalité russe. En mars 1919, il fut le porte-parole des gens de Zimmerwald, au congrès de la troisième Internationale, donc longtemps après la rupture des relations affirmées par Graber.

La perquisition du 9 juillet 1918 n'avait pas mis au jour le document signalé sept ans plus tard. Toutefois, les intelligences de Guilbeaux avec les Russes étaient amplement prouvées par de nombreuses lettres, dont une, de Platten, lui promettait même une place de consul russe à Genève.

Si la France ouvre ses bras à ce fils prodigue, tant pis pour elle et tant mieux pour lui. Pour nous, il reste un indésirable. Et pour M. Graber ?

Paris, 24 août.

Henri Guilbeaux, condamné à mort par contumace en 1919 pour intelligences avec l'ennemi, et qui s'était constitué prisonnier, ces jours derniers, a comparu devant le tribunal de Paris. Faisant droit à la demande du commissaire du gouvernement, le tribunal a renvoyé l'affaire pour complément d'information, mais il a rejeté la demande de mise en liberté provisoire, formulée par les défenseurs de Guilbeaux.

Le tribunal a estimé, en effet, que les faits reprochés au contumace étaient particulièrement graves et qu'il n'offrait pas de garanties suffisantes pour bénéficier de la liberté provisoire.

En Espagne

Séville, 24 août.

De nombreuses arrestations ont été opérées à la fin de la journée de mardi et au cours de la nuit. Parmi les détenus, on relève le nom de M. Rodriguez de La Borbolla, ancien député libéral de Séville, rattaché à la république et affilié au parti radical.

Madrid, 24 août.

Le gouvernement a décidé d'autoriser huit journaux de province à réapparaître.

Vitoria, 25 août.

La police a procédé à l'arrestation de l'aviateur Miguel Primo de Rivera, le plus jeune fils de l'ancien dictateur.

Cordoue, 25 août.

La police a arrêté M. Gabriel Delgado Gallego, secrétaire de l'ex-gouverneur de Séville, Valera Valverde.

On mande de Priego que l'ex-gouverneur de la dictature, José Tomas Valverde, a été arrêté.

UN FAIT SOCIAL

L'évolution de l'emploi des femmes dans les métiers manuels

Le nombre des femmes qui travaillent dans des métiers manuels est très grand — si grand même que, parfois, on a voulu voir dans ce fait une des causes du chômage actuel.

Bien des gens pensent, en effet, que ce nombre a très fortement augmenté en ces dernières années et que cette grosse augmentation a seulement commencé avec le début de la guerre, la main-d'œuvre féminine ayant dû, alors, dans les pays belligérants, remplacer la main-d'œuvre masculine, dont la plus grande partie avait été appelée sous les drapeaux.

C'est là, dans une certaine mesure, une erreur qui, bien qu'elle soit communément acceptée, n'en est pas moins un erreur : l'emploi des femmes dans les métiers manuels avait, dans la grande majorité des pays, atteint son plus fort développement dès le début du XX^{me} siècle, et, depuis lors, le nombre des travailleuses ne s'est pas accru en proportion de l'accroissement de la population féminine, mais de nouveaux débouchés se sont ouverts aux travailleuses et un déplacement très net de cette main-d'œuvre s'est opéré des occupations féminines traditionnelles vers d'autres métiers qui n'existaient pas autrefois ou qui étaient exercés principalement ou même exclusivement par des hommes.

Ce fait, généralement méconnu ou, tout au moins, mal connu, vient d'être mis en parfaite lumière dans une étude de M^{me} A. Vallentin, que publiait récemment la *Revue internationale du travail*. A l'appui de ses affirmations, cet auteur apporte quantité de chiffres et de statistiques d'une incontestable valeur démonstrative, mais que nous ne pouvons reproduire, nous contentant de signaler les principales constatations faites.

Notons tout d'abord que, de deux tableaux statistiques, il ressort que, sur les dix-huit pays pour lesquels la comparaison est possible, six seulement accusent, pour l'année 1921, un accroissement — et encore n'est-il pas très fort — du pourcentage des travailleuses par rapport à l'ensemble de la population féminine et de la population active en 1900.

Parmi ces six pays, la France occupe la première place au point de vue de la proportion des travailleuses par rapport à la population féminine totale ou à la population active des deux sexes. « Le pays du travail féminin par excellence », écrit M^{me} Vallentin, le pays qui accuse le plus fort pourcentage de travailleuses et le plus grand nombre de femmes mariées exerçant une profession est la France. En 1916, le nombre des femmes actives s'y élevait à 6,6 millions ; en 1921, on en comptait près de 7,4 millions (non compris les nouveaux territoires). Ce dernier chiffre reflète encore l'influence de la guerre, car la démobilisation et le retour des anciens combattants à leur activité normale ont été beaucoup plus lents dans ce pays que dans les autres. Y compris l'Alsace-Lorraine, la France, en 1921, comptait 8,6 millions de femmes exerçant une activité lucrative. D'après les dernières statistiques que l'on possède — celles de 1926 — leur nombre était tombé à 7,8 millions. Cette réduction de 800,000 est d'autant plus significative que, pendant la même période, la population féminine s'est accrue de près d'un demi-million d'unités. Ainsi donc, la France voit, comme les autres pays, diminuer le nombre des travailleuses manuelles.

Il est un autre fait général, non moins important au point de vue social : avec les progrès de l'industrialisation, les femmes ont commencé à abandonner les anciennes professions féminines pour les nouveaux champs d'activité qui s'ouvraient devant elles.

C'est avant tout dans l'agriculture que l'on constate une diminution du nombre des travailleuses. Le fait est particulièrement frappant aux Etats-Unis, mais on le constate aussi dans les divers pays d'Europe, même en Allemagne où, cependant, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'agriculture : en 1925, on y comptait pour le travail agricole 4,793,147 hommes et 4,969,279 femmes.

Il est aussi une autre catégorie de travailleuses dont les effectifs ont fortement diminué : ce sont les domestiques.

Cette tendance s'est manifestée d'abord dans le Nouveau Monde où, il y a vingt ans déjà, le professeur Ferrero avait été frappé de voir que, faute de domestiques, la vie des classes moyennes était beaucoup moins agréable qu'en Europe. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, 5 % seulement des ménages disposent de domestiques. En Europe, les femmes n'ont commencé que depuis la guerre à abandonner la profession de domestiques pour le travail industriel. Ainsi, en France, de 1906 à 1921, le nombre des domestiques femmes a diminué de 70,000 pour baisser encore de 12,000 pendant les six années suivantes. Une tendance analogue se dessine à peu près dans tous les pays ; par contre, on constate une augmentation des effectifs de travailleuses dans plu-

sieurs industries mais non pas dans toutes.

En somme, les professions désertées aujourd'hui par les femmes sont ou bien des professions moins rémunérées, ou bien des professions impliquant une très grande perte de liberté ; de plus en plus, les travailleuses s'orientent vers des activités mieux rémunérées qui, naturellement, exigent ordinairement une meilleure préparation.

MAX TURMANN

professeur à l'Université.

LE JUGEMENT DE BEUTHEN

Beuthen, 25 août.

Hier mercredi, à midi, de nombreux membres des sections d'assaut hitlériennes, en uniforme, se sont réunis devant le palais de justice, sous la conduite de M. Heines, député au Reichstag, pour recevoir le chef Rehm, chargé par Hitler de se rendre auprès des cinq membres du parti condamnés à mort.

En quelques minutes, des milliers de personnes stationnèrent devant le bâtiment et dans les rues adjacentes, de sorte qu'un détachement de 200 agents de police dut être appelé.

Les hitlériens poussèrent le cri : « Libérez nos prisonniers ! »

Munich, 24 août.

Dans le manifeste qu'il a publié dans le *Veeklicher Beobachter* après la sentence du tribunal de Beuthen, Hitler s'exprime ainsi : « Au moment où la mesure était pleine et où la terreur des organisations de meurtriers et de criminels rouges devenait insupportable, à ce moment-là, le gouvernement national von Papen passa aux actes.

« Nous connaissons maintenant les premiers actes de sa volonté nationale. »

« Citoyens allemands ! Celui d'entre vous qui possède le sentiment de la lutte pour l'honneur et la liberté de la nation comprendra pourquoi je me suis refusé à entrer dans ce gouvernement. En fin de compte, la justice de M. von Papen condamnera peut-être des milliers de nationaux-socialistes à la peine de mort.

« Je connais maintenant votre sanglante objectivité. Ce geste du cabinet von Papen nous dicte maintenant notre attitude à son égard.

« Ce sanglant et monstrueux jugement ne doit nous dicter qu'un seul mot d'ordre : lutter et encore lutter. M. von Papen a maintenant inscrit son nom dans l'histoire de l'Allemagne avec le sang de ceux qui luttent pour leur patrie.

« Il s'agit maintenant de lutter pour la vie de nos cinq camarades. »

Beuthen, 25 août.

Les organes hitlériens ayant annoncé que les cinq condamnés à mort de Beuthen allaient être transférés de la prison de Beuthen au pénitencier de Gross-Strelitz, des quantités de hitlériens en uniforme se sont postés dans les rues de Beuthen, hier soir. La police a été mise sur pied, équipée de casques d'acier, de carabines et de mitraillettes portatives.

Tard dans la soirée, la police a fait savoir que les condamnés ne seraient pas transférés avant que la question de leur commutation de peine ait été tranchée.

La police a dû intervenir à coups de matraques.

A la Maison du peuple socialiste, de nombreuses vitres ont été enfoncées.

Nouvelles condamnations

Kiel, 25 août.

Le tribunal des échelons a jugé un communiste qui, au cours d'une bagarre, a tué d'un coup de feu un homme et a blessé gravement deux autres personnes. L'inculpé a été condamné à 15 années de réclusion et à 10 années de privation des droits civiques.

Berlin, 25 août.

Le tribunal spécial de Berlin a été appelé à prononcer son premier jugement en vertu des derniers décrets sur la sûreté publique. Des hitlériens avaient été assaillis par des communistes. Des coups de feu avaient été tirés, mais personne n'avait été atteint. Un jeune communiste de vingt ans, reconnu coupable, a été condamné à 10 ans de réclusion.

Changement dans le cabinet

Berlin, 25 août.

On annonce la démission de M. Trendelenburg, secrétaire d'Etat à l'Economie publique. Son successeur sera désigné demain. Celui-ci sera probablement M. Schwarzkopf, conseiller intime et directeur de la Caisse provinciale de crédit de Cassel.

Le Centre et les hitlériens

Berlin, 25 août.

Une entrevue aurait eu lieu à Constance, entre M. Brüning, l'ancien chancelier allemand, et Gregor Strasser, député hitlérien au Reichstag. Ces conversations entre le Centre et les hitlériens ne semblent pas avoir abouti à un résultat tangible.

Comment a fini l'armée du « bonus »

Nous avons raconté comment l'armée dite du « bonus », — composée de vétérans américains qui prétendaient, en campant dans les parcs et squares de Washington, obtenir du Parlement des Etats-Unis le paiement d'un supplément de pension — fut dispersée sur ordre du président Hoover au moment où elle médisait de prendre le Capitole d'assaut.

D'après les derniers renseignements parvenus au sujet de cette tentative révolutionnaire d'opposer la volonté de 30.000 hommes à celle de la représentation nationale, la « force expéditionnaire du bonus », comme on l'appellait, et qui était composée de gens de toutes les régions du territoire américain, a cessé d'exister. Ça et là, à Huntington, dans la Virginie, à Uniontown dans la Pennsylvanie, à New-York et dans quelques autres Etats, de petits groupes de cette armée circulent encore, misérables et tâchant de vivre ensemble, mais leur dispersion s'accroît de jour en jour, et ces débris ne constituent plus une armée, ni en force, ni en prétention. C'est la pauvreté qui tient réunis ces quelques groupes épars et aussi la vague espérance que celui qui fut leur leader, M. Waters, pourra tenir la promesse qu'il leur a faite de rétablir, en quelque endroit, leurs campements de Washington que l'autorité centrale a fait détruire.

Ce que peu savent, parmi ces misérables, c'est, que depuis huit jours M. Waters est malade dans un hôtel de New-York et sur le point d'être emporté par les commotions nerveuses qu'il a ressenties.

Le dernier vestige de solidarité entre les marcheurs du « bonus » a disparu depuis le 6 août, lorsque leur second camp de Johnstown, en Pennsylvanie, où ils s'étaient plus ou moins réorganisés, fut abandonné par leur chef même, M. Waters. Lorsqu'ils quittèrent Washington, en longues cohortes, par les routes, ils furent accueillis par le maire de Johnstown, un ancien athlète; mais lorsque, après peu de jours, la maladie éclata dans le camp, le maire, alarmé par les protestations des habitants de sa ville, imagina de faire partir au plus vite les nouveaux arrivés en demandant de l'argent aux industriels de Johnston afin de pouvoir rapatrier, par trains, cette armée du « bonus » vers les diverses régions dont elle était originaire.

Le jour même, 6 août, 2600 hommes quittèrent ainsi la ville, et les départs continuèrent les jours suivants. Une partie se dirigea vers Huntington, dans la Virginie occidentale, sous le commandement du capitaine Carter. On leur permit des terres qu'ils pourraient coloniser au Mexique, mais le président du Mexique a refusé de les laisser pénétrer en masse dans ce pays à moins qu'ils ne renoncent à la nationalité américaine. Quelques-uns attendent à Columbus, à la frontière mexicaine. Ainsi finit cette aventure qui a retenu pendant trois mois l'attention universelle et qui avait fini par susciter dans la capitale américaine les plus vives alarmes, jusqu'au jour où le président donna l'ordre à l'armée régulière de disperser par la force les pauvres glorieux vétérans, tant fêtés jadis.

Opportunisme soviétique

Paris, 24 août. On mande de Moscou au New-York Herald que 22 nègres qui avaient été invités par une entreprise de cinéma soviétique afin de tourner un film représentant l'oppression des noirs aux Etats-Unis, viennent d'être informés qu'ils devront retourner dans leur pays sans avoir joué.

Le gouvernement a jugé qu'un tel film pourrait rendre difficile le rapprochement désiré avec les Etats-Unis et la reconnaissance du gouvernement soviétique.

Les nègres ont envoyé à l'Internationale communiste une protestation contre cette « trahison » et ce « sabotage de la révolution mondiale ».

L'explorateur Watkins s'est noyé

Copenhague, 24 août. L'explorateur Watkins a trouvé la mort le 20 août à Kajalkullykka, dans le Groënland. Il s'est noyé au cours d'une chasse aux phoques, au large de la côte est du Groënland. Watkins était le chef de l'expédition britannique de l'Océan arctique. Il était âgé de 25 ans, et venait de se fiancer avec la fille d'un officier de marine.

Comme l'annonçait notre correspondant de Londres, Watkins devait conduire, cet automne, une expédition au pôle sud.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Une immense paroisse sans presbytère
Mas-Thibert est une paroisse du diocèse d'Aix (France), située entre Arles (à 18 km.) et Port-Saint-Louis-du-Rhône (à 22 km.). Elle compte 1300 habitants répartis sur un parcours de 20 km. sur 7. Depuis plus de 30 ans, faute de presbytère, ce vaste territoire, coupé de marais, bordé par le Rhône et le désert de la Crau, est sans curé résidant. Le prêtre qui le dessert est obligé de demeurer à Arles. La population sent vivement cette sorte d'abandon forcé. Elle s'emploie de son mieux à faire cesser cette situation, mais elle est trop pauvre pour suffire à la dépense nécessitée par la construction d'un presbytère.

Mgr l'archevêque d'Aix encourage et bénit cette initiative. Aussi peut-on espérer que d'un peu partout des cœurs généreux viendront en aide à cette détresse morale.

Les offrandes sont reçues par M. l'abbé Clavel, curé de Mas-Thibert. Chèque postal N° 42.12, Marseille.

AVIATION

Raids transatlantiques

On mande de Saint-Jean de Terre-Neuve que les aviateurs Solberg et Petersen ont fait une chute, mardi, à Placencia-Bay. Leur avion est très endommagé, mais les aviateurs sont indemnes.

Par ailleurs, le Green Mountain Boy, l'autre avion qui était parti pour Oslo, a atterri à Harbour Grace, mardi soir.

L'aviateur Hutchinson, qui tente un raid transatlantique par étapes avec un avion amphibie à dix places, est reparti hier, mercredi, après midi, de Saint-Jean de Terre-Neuve, pour l'île d'Anticosti, dans le golfe du Saint-Laurent.

Le circuit aérien d'Europe

Les concurrents du circuit d'Europe ont eu hier, jeudi, de grandes difficultés de visibilité à surmonter en traversant la Suisse. Par suite de ces difficultés, plusieurs concurrents ont dû atterrir, mais aucun accident n'est produit. Les 25 concurrents qui restent en course, parmi lesquels l'aviateur Fretz (Suisse) ont atteint Paris, hier soir. Aujourd'hui, jeudi, repos à Paris.

Un avion à surface variable

Le problème de la sécurité, en aviation, est toujours du domaine de l'actualité et nombreux sont ceux qui travaillent la question, chaque recherche nouvelle amenant un nouveau progrès.

Le développement de l'aviation est subordonné à la sécurité. Aussi comprend-on l'intérêt attaché par les constructeurs à une solution efficace. L'objectif principal n'est pas tant la sécurité en vol : un appareil bien centré et bien équilibré doit se maintenir automatiquement dans sa ligne de vol. Le problème réside surtout dans la nécessité de décoller et d'atterrir à de faibles vitesses, tout en conservant, en vol, le maximum de vitesse de translation.

C'est pourquoi on a employé, avec succès, sur les avions de tourisme, le « bec de sécurité » et l'aile à fente », et, dans un autre domaine, plus scientifique, la girouette Constantin, qui contrôle et commande l'avion, l'empêchant de s'engager dans des positions dangereuses.

Il est une autre formule qu'on travaille activement : celle de l'avion à surface variable, dans lequel les ailes, allongées ou raccourcies, en vol, par une partie mobile coulissante sous la portion fixe de l'aile, permet un freinage efficace, à l'atterrissage, et un meilleur décollage par suite de l'augmentation de la surface portante.

Plusieurs appareils sont à l'essai en France, de réalisations différentes, mais de principes identiques.

L'Ecole technique supérieure de Breslau (Allemagne) vient, à son tour, d'établir un type d'avion à surface variable qui a été essayé récemment à l'aérodrome de Tempelhof, près de Berlin.

Sur cet appareil, l'accroissement de surface de l'aile est obtenu au moyen d'ailes mobiles pivotant autour d'un point situé à l'extrémité de l'aile fixe. Dans ces conditions, une augmentation de surface de 20 % réduit la distance de décollage de 30 à 40 %, et lorsqu'on diminue cette surface, la vitesse passe de 115 à 140 kilomètres à l'heure.

Les vols d'essais, ici encore, ont été satisfaisants. Mais on conçoit combien les difficultés à vaincre sont nombreuses avant d'atteindre au résultat cherché.

TRIBUNAUX

Le procès de deux assassins

Après huit jours de débats, le tribunal pénal de Bâle avait prononcé, le 19 avril, son jugement dans le procès des nommés Müller et Greiner, inculpés d'assassinat.

Müller, dont la responsabilité limitée avait été reconnue, fut condamné à 15 années de réclusion et Greiner à la réclusion à vie. Ils étaient accusés d'avoir conduit un commerçant, M. Stœcklin, dans une lutte de pêcheurs où il avait été assassiné pour lui voler une somme de 2500 francs. Müller avait avoué avoir attiré la victime dans la hutte et il avait ajouté que Greiner l'avait frappé à mort. Greiner avait nié avec énergie. Le tribunal pénal, se basant sur de sérieux indices, l'avait condamné.

Les deux accusés, ainsi que le procureur, recoururent en appel. Le procureur demanda la condamnation à vie de Müller également.

Hier soir mercredi, la Cour d'appel a prononcé son jugement. Müller et Greiner ont été reconnus tous deux coupables de meurtre et condamnés à la réclusion à perpétuité.

La Cour d'appel, contrairement au tribunal pénal, n'a pas reconnu les circonstances atténuantes en ce qui concerne Müller et a condamné les deux accusés au maximum de la peine.

ARCHÉOLOGIE

Des fresques du XIV^{ème} siècle sont découvertes dans un palais épiscopal

Au cours de travaux exécutés sur l'ordre du surintendant des Beaux-Arts, des fresques précieuses sont apparues dans la salle Saint-Albert, au Palais épiscopal de Colle di Val d'Elsa (Toscane).

On remarque des scènes où figurent des ducs, des comtes et des chevaliers, avec leurs armoiries accompagnées d'inscriptions gothiques.

On aperçoit, au centre, l'effigie du comte Amédée III de Savoie, fondateur de l'abbaye de Hautecombe, qui mourut en 1148 au cours de la deuxième croisade. Le comte est revêtu d'une armure complète.

Il s'agit de fresques très rares qu'on attribue au début du XIV^{ème} siècle. Le cycle de ces fresques se rattache à la glorification de l'Ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean qui, après 1130, prit la défense des chrétiens contre les infidèles.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Il avale sa montre avec la chaîne et un canif

Ce n'est pas sans étonnement qu'on vit un matelot se présenter à l'hôpital de Greenwich, à Londres, et déclarer « qu'il se sentait légèrement souffrant, parce qu'il avait avalé sa montre, sa chaîne de montre et son canif ».

Les médecins se montrèrent sceptiques, mais un examen radiographique démontra bientôt la véracité de ces dires.

On l'a opéré immédiatement, mais les autorités médicales sont dans l'admiration, car le patient n'a pas semblé trop souffrir de cette ingestion de métal.

Les bandits de la Calabre

On croyait que les brigands de la Calabre avaient rejoint dans les souvenirs d'un temps aboli les bandits corses de Mèrimée. Or, on apprend que d'importantes forces italiennes de police recherchent le bandit Acciardi, réfugié en Calabre, dans la forêt de Sila. Il a pris le maquis depuis que sa femme a été tuée sous ses yeux dans une rencontre avec les carabinieri. Il a juré de venger sa femme et a dressé une liste de quinze personnes dont il en a déjà tué dix.

Gendarme blessé

Hier matin mercredi, au puits Saint-Paul, à Mariemont (Belgique), deux gendarmes étaient en train de vérifier les papiers d'identité de deux individus, quand l'un de ceux-ci fit feu sur l'un des agents, un maréchal des logis, qui s'affaissa. Le second gendarme fit feu à son tour sur les individus qui réussirent à s'enfuir, bien que l'un d'eux fût blessé. Le maréchal des logis, grièvement blessé, a été aussitôt hospitalisé.

Vingt-huit maisons incendiées

Dans la nuit de mardi à hier mercredi, un incendie a éclaté au village d'Onekoje (Caroline). Le sinistre se propagea rapidement et, avant que les pompiers eussent pu intervenir, 28 maisons de paysans étaient détruites. Un jeune homme a été blessé grièvement et plusieurs pompiers ont été contusionnés.

Les accidents d'aviation

Hier mercredi, à Chartres, un avion militaire a fait une chute et a pris feu. Ses deux passagers, un capitaine et un lieutenant, ont été carbonisés.

Tués à la montagne

Mardi soir, on a découvert, au pied de la Pointe de Glière (Alpes de Savoie), à 3387 m. d'altitude, les cadavres de deux touristes, dont celui d'un officier du 4^{ème} génie, à Grenoble. Ces deux touristes, qui étaient partis pour effectuer une excursion dans le massif de la Vanoise, ont été surpris par une avalanche.

Communistes dangereux

Mardi soir, à Anvers, des policiers qui étaient à la recherche d'un sujet hollandais nommé Van Ter, déjà expulsé du pays et qui venait de prendre la parole à un meeting communiste, se trouvèrent soudain en face de ce dernier, qui était accompagné d'un autre individu. Une poursuite s'engagea. Tout à coup, l'un des individus tira quatre coups de revolver contre les policiers. Un de ceux-ci, atteint à la cuisse, tomba. Finalement, les deux individus furent arrêtés et zéroqués.

Incendie de forêts

On mande d'Avignon que de grands incendies de forêts ont éclaté. A Saze, près d'Avignon, trente hectares de bois ont été détruits. Il brûle aussi dans les environs de Draguignan, notamment aux quartiers du Val Nasseau et de Pierre Imbert, à Sainte-Anastasie, près de Rocbaron.

SUISSE

La tragédie du Cervin

On nous écrit : Les recherches effectuées pour retrouver les corps des trois infortunés alpinistes séduits tombés du flanc du Cervin, se sont poursuivies toute la journée de mercredi. On a pu situer approximativement ces pauvres débris humains : ils gisent sur le glacier de Tiefenmatten, à 1200 mètres environ de l'endroit où s'est produite la chute, c'est-à-dire à 3800 m. d'altitude, soit à environ deux heures du sommet du Cervin, qui a 4500 mètres.

Le père de l'une des victimes, M. Alphonse de Kalbermatten, architecte, ancien préfet et alpiniste émérite, accomplit tous ces jours des efforts désespérés pour atteindre les restes de son enfant et ceux de ses malheureux camarades; accompagné de guides, il dirige les recherches rendues très difficiles par la présence de neige fraîche. Du reste, les corps sont recouverts par la neige qui tombe facilement à cette haute altitude.

On prévoit qu'il ne sera guère possible de ramener les dépouilles des jeunes gens avant jeudi ou vendredi, le mauvais temps sévissant avec violence dans ces parages.

On pense que l'accident s'est produit vendredi soir, vers 8 heures, à l'endroit où l'arête neigeuse se soude à la pyramide du Cervin. De toutes façons, étant donné le danger de cette ascension, on est unanime à déplorer, malgré les qualités indiscutables d'alpinistes des trois jeunes gens, qu'ils aient cru devoir se passer du concours d'un guide.

Les serpents

On nous écrit de Sion : Par ces journées chaudes, il convient de prendre garde aux serpents, assez nombreux cette année. On a déjà signalé des cas de morsures, plus particulièrement au moment de l'attache de la vigne. Heureusement, aucune d'elles n'a eu de suites graves. Il importe cependant d'être prudent. Ainsi, un de ces der-

Echos de partout

MOTO CONTRE AUTO

De Maurice Prax, dans le Petit Parisien : Un automobiliste chemine paisiblement sur la grand-route. Il a la conscience en repos des âmes candides. Soudain, un choc violent le projette dans le pare-brise. Il s'inquiète, s'il n'est pas assommé : Qu'y a-t-il ? Hélas ! Il y a, sous son auto, plus ou moins défoncée, un corps gisant et sanglant et une machine torquée. Un motocycliste est venu se briser le crâne sur les filets nickelés du radiateur.

La victime, certes, est la première à plaindre. Mais le sort de l'automobiliste n'est pas non plus digne d'envie.

Tout d'abord, il peut lui-même, sous le coup, avoir le crâne défoncé. Enfin, l'émotion, pour lui, est tragique. Malgré toute sa sagesse, malgré toute sa prudence, malgré toute son attention, l'accident est là. Un homme est blessé. Un homme meurt.

Et si l'accident n'a pas eu de témoins, l'automobiliste aura, peut-être, à se défendre durement. Il sera peut-être rendu responsable des blessures ou de la mort du malheureux motocycliste. Il sera interrogé, poursuivi, traqué.

Je sais un peu ce que c'est que la motocyclette : j'en ai fait pendant dix ans. La moto, alors, n'était pas perfectionnée comme aujourd'hui. Tout de même, la moto m'a donné des joies vives et nombreuses. La moto, c'est du sport. La moto, c'est autre chose que l'auto. On est en contact plus direct avec la route. On reçoit l'air en pleine figure. Cela fouette. Cela brûle. Mais cela grise.

Je n'ai donc pas l'intention, ici, de m'en prendre à la moto que j'ai tant aimée. Mais les motocyclistes devraient bien faire attention. Ils ne devraient pas rouler, tête baissée sur leur guidon, comme des coureurs disputant un sprint au vélodrome. Les motocyclistes devraient rouler tête haute pour voir toujours devant eux la route, toute la route, avec ses tournants, ses croisements, ses usagers, ses hasards et ses risques.

Si j'étais inventeur, je m'attacherais, je crois, à trouver quelque dispositif qui obligerait les motocyclistes à se tenir bien droit sur leur selle, qui les empêcherait de se plier en deux et de se mettre en boule sur leur machine, la tête pendante sur le guidon, comme une fleur dont la tige serait cassée. Il y a trop de motocyclistes qui ressemblent à des escargots. Il y a des escargots frileusement cachés dans leur coquille. Or, les motos ne sont certainement pas faites pour être conduites par des escargots. D'autant plus que les escargots de la motocyclette font souvent du cent à l'heure.

LE VIN CONTRE LE CANCER

De la Croix, de Paris : Alors que la moyenne générale des décès par affections cancéreuses est en France de 96 pour 100.000 habitants, cette moyenne tombe à 87 dans les Alpes-Maritimes, 73 dans l'Hérault, 66 dans les Pyrénées-Orientales, 64 dans le Gard, 53 dans les Bouches-du-Rhône et 26 dans la Corse, départements viticoles, produisant 66 % de la récolte nationale française.

On remarque, par contre, dans les régions sans vignobles, des proportions de décès par cancer supérieures à la normale. La moyenne s'élève, par exemple, à 106 dans l'Aisne, 109 dans l'Oise, 113 dans la Mayenne, 115 dans l'Eure-et-Loir, 124 dans le Nord, 138 dans la Seine et 141 dans la Seine-Inférieure.

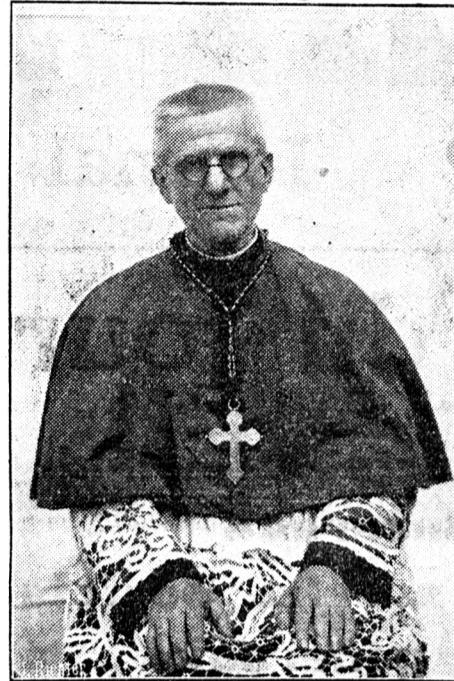
Plus qu'un long discours, ces chiffres mettent en évidence l'influence bienfaisante du vin contre le cancer.

Voilà donc que se poursuit la réhabilitation du vin, qu'ont tant vilipendé les buveurs d'eau. Buvez donc du vin, mais du bon vin, et avec une modération raisonnable. Ni trop, ni trop peu. Tout s'accorde pour nous y inviter : la satisfaction paisible de nos sens, notre mieux-être physique, et aussi l'intérêt national, puisque c'est, en même temps, contribuer à résoudre la crise économique.

MOT DE LA FIN

Le peintre se plaint : — Sale métier, la peinture à l'huile... — Il est évident que si vous vendiez de l'huile sans tableaux vous gagneriez beaucoup plus d'argent.

A l'Abbaye de Saint-Maurice



Mgr Bernard BURQUIER nouvel Abbé de Saint-Maurice et évêque de Belhém.

GRAND CONSEIL VAUDOIS

Dans sa séance d'hier mercredi, le Grand Conseil vaudois a discuté et approuvé la gestion du Conseil d'Etat en 1931. Il a pris acte du rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales, consacré à la loi actuellement en vigueur sur la circulation des automobiles.

Il a ensuite abordé la discussion d'une motion invitant le Conseil d'Etat à examiner les voies et moyens de réduire par l'abaissement du traitement servi par l'Etat les charges fiscales grevant l'agriculture et la viticulture.

Le professeur Piccard

Hier mercredi, à Zurich, le professeur Piccard, accompagné de M. Molta, président de la Confédération, s'est montré peu après 5 heures, devant l'hôtel St-Peter, au milieu des applaudissements de la foule.

Les chasses gardées

A Soleure, a été mise aux enchères la location des districts de chasse, au nombre de 68, établis par la nouvelle loi sur la chasse. Le rendement pour l'Etat et les communes s'élève à 55.385 fr., soit 1 fr. 35 par hectare.

AUTOMOBILISME

La production

Le mois de juillet a été marqué, aux Etats-Unis, par une légère augmentation de la production. Les différentes usines ont, en effet, dans l'ensemble, construit 205.000 véhicules.

La production des seules usines Ford de Détroit a atteint le chiffre de 80.000 voitures en juin et de 85.000 en juillet.

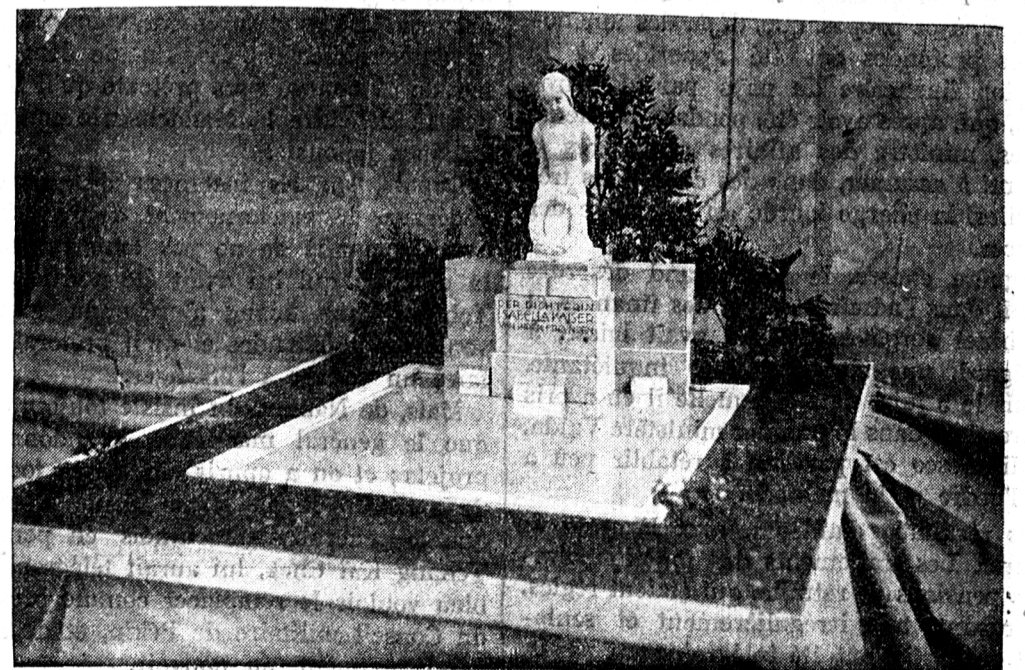
Le record de vitesse

Il y a un nouveau candidat au record du monde de la plus grande vitesse en automobile. C'est le capitaine anglais Alcestar Millert, qui compte effectuer sa tentative l'an prochain, en février, en Floride. Avec une voiture qui est actuellement en construction, il compte réaliser la vitesse moyenne horaire de 300 milles (480 km.).

Mesure radicale

Afin de ne pas provoquer de ralentissement dans la circulation urbaine, la police de Londres a décidé de prendre des mesures qui auront pour effet de supprimer toute circulation hippomobile dans la capitale anglaise. L'interdiction commencera par les quartiers du centre.

NOS POÈTES



La fontaine Isabelle Kaiser, qui doit s'élever à Beckenried, sur les bords du lac des Quatre-Cantons, en l'honneur de la poétesse uranaise.

La vie économique

L'aide à l'industrie hôtelière

La commission du Conseil national, présidée par M. Zimmerli, de Lucerne, a discuté hier mercredi, à Wengen (Berne), en présence des conseillers fédéraux Schulthess et Hæberlin, ainsi que du directeur Renggli, de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, et du Dr Khun, chef de la division de justice du Département fédéral de justice et police, les projets concernant l'aide économique et juridique à l'industrie hôtelière. Elle a adhéré à la proposition de la commission du Conseil des Etats d'élever la subvention fédérale de trois millions à trois millions et demi.

Contrairement à la décision de la commission du Conseil des Etats, elle a accepté l'article du projet qui permet de faire bénéficier de l'action de secours les instituts d'éducation privés dans la mesure que comporte leur importance économique. Du crédit global, une somme de 250,000 francs au maximum doit être affectée à cette destination. L'article 4 concernant la caisse de chômage a été précisé en ce sens que ne pourront prétendre au bénéfice de l'action de secours que les propriétaires d'hôtels qui auparavant, et au plus tard le 31 mars 1933, auront adhéré à cette caisse, avec leur personnel permanent.

En ce qui concerne les mesures juridiques, la commission a admis le projet du Conseil fédéral, tendant à remettre en vigueur avec quelques modifications de détail l'arrêté de 1920 sur le sursis hypothécaire, cela sous la forme d'un arrêté déclaré urgent. L'association des banques cantonales a proposé que la remise des intérêts ne fût pas uniformément d'un quart, mais qu'elle soit graduée suivant le rang des créanciers. La décision sur cette proposition a été renvoyée pour complément d'information.

Contrairement à la décision de la commission du Conseil des Etats, celle du Conseil national a adopté la disposition aux termes de laquelle le Conseil fédéral peut, par voie d'ordonnance, déclarer la procédure du concordat hypothécaire applicable à d'autres catégories de débiteurs atteints par la crise économique. D'autre part, la commission a précisé que le droit du Conseil fédéral d'accorder, par voie d'ordonnance, des dégrèvements, vise non seulement la procédure d'exécution forcée, mais encore les mesures prévues dans l'ordonnance sur la communauté des créanciers dans les emprunts par obligations.

Tout cela est d'un dangereux arbitraire.

Les exportations de vins suisses en France

On nous écrit : La Chambre valaisanne de commerce a entrepris diverses démarches auprès du Département fédéral de l'économie publique en vue d'obtenir du gouvernement français un contingent spécial à admettre à l'ancien tarif pour ce qui regarde l'exportation en France des vins valaisans et suisses.

Ces démarches n'ont pas encore abouti; il a seulement été signifié à la requérante que les vins suisses pouvaient être importés librement en France et qu'il n'était plus question de les soumettre au nouveau régime. Ils n'en continuent pas moins à acquiescer un droit d'entrée de 80 francs par hectolitre, bien que le traité de commerce avec la France garantisse à la Suisse le traitement de la nation la plus favorisée et que l'ancien tarif soit appliqué en faveur de l'Italie et de la Grèce qui bénéficient du taux spécial de 55 francs.

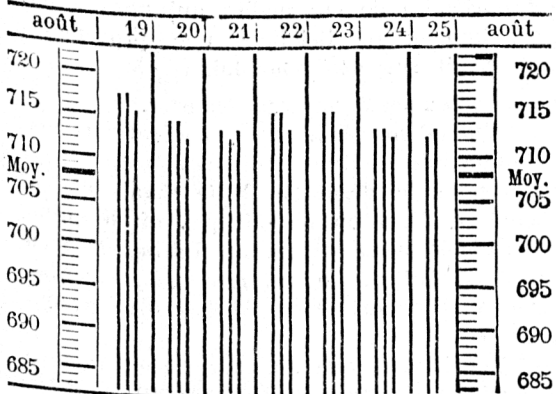
Aux termes du décret du gouvernement français du 27 août 1931, soumettant au contingentement l'importation des vins, le contingent global d'importation pour la période du 1er avril 1931 au 31 mars 1932 était fixé à 2 millions 500 mille hectolitres. A part une exception en faveur de l'Italie et de la Grèce, respectivement 250 mille et 325 mille hectolitres, le contingent fixé par le gouvernement français est global et non réparti par pays. En conséquence, il n'est pas exclu que notre marché suisse des vins trouve un beau jour la frontière française fermée, parce que les importations massives d'autres pays auraient absorbé le contingent total fixé par notre grande voisine de l'Ouest.

Quoi qu'il advienne, notre viticulture suisse et valaisanne doit être reconnaissante au secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce, M. Darbellay, de s'être intéressé avec autant de sollicitude à l'exportation de nos vins, tâche éminemment délicate et difficile, d'ailleurs, dans un pays grand producteur comme la France.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

25 août

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

août	19	20	21	22	23	24	25	août
7 h. m.	20	21	22	23	16	15	7 h. m.	
11 h. m.	21	24	25	23	20	11 h. m.		
7 h. soir	23	24	24	23	18	7 h. soir		

FRIBOURG

A Bussy

On nous écrit : Dimanche 21 août, Bussy était en fête. Le ciel, d'un bleu très pâle, annonçait une radieuse journée. Sous les toits, sur les balcons fleuris, les drapeaux et les oriflammes flottaient. Des mains aussi habiles que dévouées avaient paré la vieille église, qui semblait sourire dans sa robe de verdure et de fleurs. Les visages étaient à la joie; l'allégresse était au fond de tous les coeurs. La paroisse de Bussy s'appretait à fêter dignement l'installation de son nouveau chef spirituel, M. l'abbé Léon Rey, anciennement vicaire dans la paroisse de Notre-Dame, à Lausanne. L'église se trouva trop petite pour l'office.

Le chœur mixte de la paroisse, sous l'habile et experte direction de M. Frossard, révérend doyen, exécuta la messe de Paestrina: *Æterna Christi munera*, avec le *Credo* de la messe du pape Marcell. A l'évangile, M. le doyen Frossard prononça, en termes élevés, une magnifique allocution: il fit ressortir toute la beauté et la grandeur de la mission du prêtre dans une paroisse. Visiblement ému, M. le doyen, qui fut, durant 38 ans, curé de Bussy, parla des différents groupes paroissiaux, avec lesquels, dit-il, il fait bon vivre. M. le curé Rey remercia M. le doyen de ses encourageantes paroles; il le félicita pour sa longue et belle activité et se dit heureux de pouvoir continuer à cultiver le même champ, à creuser le même sillon et à jeter le même grain. Il éprouvait, en outre, une satisfaction bien légitime à se retrouver dans son cher canton de Fribourg, dans sa chère terre natale. Il assura la paroisse de tout son dévouement et de toute son affection.

A la fin de l'office, sous le porche de la vieille église, ce fut la voix des enfants qui, calme, serène et fraîche, exprima à M. le curé les souhaits de la jeunesse. M. l'abbé Rey répondit aux vœux de ces chers petits par un paternel sourire en les assurant de tout son attachement. Quelques chants encore et l'assistance regagna ses foyers, emportant dans son cœur le souvenir d'une belle manifestation de foi.

A midi, un banquet, excellemment servi par M. Chassot, aubergiste, réunit, aux côtés des autorités paroissiales et communales, M. le doyen Frossard, M. le curé Rey, M. le curé de la paroisse de Notre-Dame de Lausanne, M. le curé d'Estavayer-le-Lac, les parents de M. Rey, sa marraine et les membres du corps enseignant de la paroisse.

Au cours du repas, M. Maurice Chassot, président de paroisse, exprima au nouveau chef spirituel la joie de tous. Il remercia vivement M. le doyen d'avoir eu la bonté de desservir la paroisse jusqu'à l'arrivée de son successeur. M. le député Victor Chassot parla au nom des communes de Bussy et de Morens et assura M. le curé de l'appui constant des autorités communales. En termes émus, il retraça la belle et fructueuse activité de M. le doyen, en lui souhaitant une longue et paisible retraite. M. Losey, syndic de Sévaz, apporta les hommages et les vœux de sa commune. M. Singy, instituteur à Bussy, au nom du corps enseignant, assura M. le curé de la collaboration étroite des maîtres avec le prêtre.

Durant le banquet, les enfants des écoles, sous la direction de leur maître, ont exécuté de très beaux chants.

M. l'abbé Rey remercia les divers orateurs et se montra vivement touché de toutes ces marques d'attention qui, dit-il, traduisaient bien l'esprit chrétien et la foi robuste de toute la population.

Nous ne pourrions terminer ce trop pâle compte rendu sans rendre hommage encore à M. le doyen Frossard, aujourd'hui aumônier de l'hospice de la Broye.

C'est en février 1894 que M. le curé Frossard arriva à Bussy, après deux ans de vicariat dans l'excellente paroisse de Billens. A ce moment-là, la cure de Bussy venait d'éprouver des vacances assez fréquentes. M. le curé Frossard se mit résolument à l'œuvre et se donna tout entier à son ministère. Durant 38 ans, il donna aux paroissiens de Bussy le meilleur de lui-même. Sans bruit, sans éclat, M. le curé Frossard se dépensa pour toutes les œuvres avec le seul désir de gagner les âmes. Il parvint à créer un chœur mixte fort de 80 membres. Grâce à son talent, à son énergie et à sa persévérance, il arriva à pouvoir donner dans une pauvre église de village un programme de chants religieux tout aussi riche que celui que l'on rencontre dans les églises des grandes villes. Son chœur paroissial, M. le doyen l'aimait de tous les fibres de son âme et ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il le quitte. Hâtons-nous de dire cependant qu'il ne le quitte pas tout à fait, puisque M. le curé Rey a exprimé l'espoir de le revoir souvent, très souvent, au milieu de ses chers chanteurs.

Nous n'oublions pas, d'autre part, de mentionner ici l'œuvre principale de M. le doyen, le fonds de bâtisse de la future église de Bussy, fonds qui atteint aujourd'hui plus de 80,000 francs, grâce à l'initiative et à la persévérance de M. Frossard. Les paroissiens de Bussy ne pourront jamais se montrer assez reconnaissants envers le prêtre vénérable qui s'est dévoué, pour eux, d'une façon si désintéressée, si magnanime et si constante. Et maintenant que la neige des ans est descendue sur sa tête, maintenant que ses forces ont diminué et qu'un repos bien légitime s'impose, c'est près des bonnes Sœurs de l'hospice d'Estavayer que M. le doyen Frossard pourra goûter la paix et le contentement du bon ouvrier de Dieu.

IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG. Régléments — Faire-part — Cartes de vœux.

A Ponthaux

On nous écrit : Les paroissiens de Ponthaux, privés de leur chef spirituel, M. le curé Dr Emile Kaiser, qui a quitté la paroisse en avril, ont fait, le 10 août, une chaleureuse réception à leur nouveau pasteur, M. l'abbé Jean Yerly, précédemment chapelain à Vuisternens-devant-Romont.

A 3 h., la procession alla à la rencontre de M. le curé. A l'entrée du village, un enfant présenta les vœux de bienvenue, les chants et les enfants exécutèrent un chant de circonstance.

La réception se déroula ensuite à l'église. M. le curé Bovet, de Prez-vers-Noréaz, prononça l'allocution de circonstance. M. l'abbé Yerly s'adressa, en termes élevés, à ses nouveaux paroissiens. La société de chant et les enfants rehaussèrent l'éclat de cette cérémonie par des chants très bien exécutés.

Le soir, à la cure, un repas excellent réunit les invités, les autorités paroissiales et communales, le corps enseignant et la société de chant.

La paroisse gardera de cette belle journée un heureux souvenir.

Accidents aux manœuvres

Durant les manœuvres du régiment genevois, quelques légers accidents se sont produits. Il y a quelques jours, une collision s'est produite entre un camion et une cuisine roulante attelée. Un soldat du train, Noël Zaninetti, domicilié à Chêne-Bourg (Genève), se jeta à la tête des chevaux pour les maîtriser. Malheureusement, il fut atteint par le timon du char et blessé peu gravement. Il a été conduit à l'infirmerie de Payerne.

Mardi soir, pendant le déploiement général des troupes, l'orage est venu contrarier les opérations. Deux hommes du 4^{me} régiment de carabiniers, qui se trouvaient non loin d'un point de chute de la foudre, au plus fort de l'orage, furent légèrement contusionnés. Ils ont pu reprendre leur service, après quelques heures de repos.

D'autre part, la foudre est tombée sur une ligne téléphonique militaire et les communications ont été interrompues sur une partie du secteur. Un téléphoniste, qui se trouvait à l'appareil, a eu une brûlure à une oreille.

Dans la Glâne

On nous écrit : Les nouveaux abattoirs de Romont sont en voie de construction. Ils sont situés à l'entrée nord de la ville et seront aménagés avec le confort et les garanties de sécurité nécessaires à un établissement de ce genre. Par mesure de précaution, il a fallu consolider la partie des remparts qui dominent la nouvelle construction. Les travaux de maçonnerie ont été adjugés à M. Proff, entrepreneur à Curtelles (Vaud).

A l'extrémité opposée de la ville, aux abords de la Belle-Croix, on édifie également un nouvel atelier de menuiserie pour la maison Verzotti. Dans plusieurs endroits de la cité, d'anciens bâtiments sont actuellement réparés, améliorés, agrandis. Ce réveil de la construction est salué avec une légitime satisfaction. Le mouvement touristique s'intensifie à tel point que les autocars de nos garagistes sont chaque jour réquisitionnés.

Les classes primaires de Romont vont rouvrir leurs portes le 1^{er} septembre. Cette ouverture anticipée a été décidée en prévision du séjour des troupes cyclistes en notre ville, en octobre prochain. Les salles de classes devront servir aux besoins de la troupe. Il y aura dès lors une interruption des classes d'une durée de deux à trois semaines.

Audition de musique religieuse à Aitalens

On nous écrit : Dimanche 28 août, à 3 h. 45, le chœur mixte d'Aitalens (Cécilienne et maîtrise) donnera une audition de musique religieuse avec la collaboration artistique de M^{lle} Pauline Casiraghi, violoniste; de M. Charles Denizot, ténor; de M. René Livron, organiste à Notre-Dame de Genève, et de M. Otto-Albert Tichy, organiste à Notre-Dame de Lausanne.

Au programme, des œuvres de Handel, Bach, d'Aquin, Vitali, Berlioz, Tichy et Livron.

L'orage de mardi soir

L'orage de mardi soir, qui a été accompagné de nombreux coups de tonnerre, n'a pas commis de dégâts, sauf dans le Lac, à Fraschels, où la grêle a endommagé quelque peu les cultures de betteraves. La foudre est tombée sur une cheminée.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Sous-officiers, Fribourg. — Les membres qui disposent samedi 27 août de leur après-midi sont priés de se rencontrer demain soir vendredi, à 8 h. 1/2, au local de la Croix-Blanche (organisation du tir à la carabine 50 m.). Demain soir, dès 6 h. 1/2, entraînement à la grenade aux Charmettes.



George Fonsegrive

par Paul Archambault

Prix: Fr. 275.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38 FRIBOURG



Dernière heure

La République espagnole inquiète

Madrid, 25 août.

(Havas.) — Depuis quelques heures, la police déploie une grande activité aux abords de la Sûreté générale. Les gardes d'assaut ont été armés de fusils et sont mobilisés sur leurs automobiles, prêtes à partir à la première alerte. Des patrouilles de police circulent dans les rues de Madrid.

Le public ignore absolument la raison de ces mesures. Plusieurs arrestations ont été opérées, notamment celle d'un colonel.

Barcelone, 25 août.

(Havas.) — La police poursuit ses perquisitions concernant le soulèvement monarchiste. De nouvelles arrestations ont été opérées, notamment à Sabadell et à Moya, où un conseiller municipal chez lequel on a découvert 14 fusils a été incarcéré.

Madrid, 25 août.

(Havas.) — A 2 heures du matin, le ministère de l'Intérieur a déclaré que la tranquillité était complète dans toute l'Espagne. On y affirme que les mesures de précaution adoptées par la direction générale de la Sûreté sont normales et qu'elles auraient été prises pour prévenir tout incident pendant les jours qui suivront le procès du général Sanjurjo et de ses trois compagnons.

Le jugement de Beuthen

Beuthen, 25 août.

(Wolff.) — Au cours de l'action entreprise par la police pour disperser les manifestants postés dans plusieurs rues, une vingtaine de personnes, pour la plupart des hitlériens, ont été blessées.

A la rue de la gare, des chômeurs ont essayé de piller un magasin de vente à crédit, appartenant à un commerçant juif. Des hitlériens les ont empêchés de mettre leur projet à exécution.

Vers minuit, l'ordre était rétabli, les sections d'assaut hitlériennes ayant été avisées que les condamnés à mort ne seraient pas transférés dans une autre prison.

Neuf arrestations ont été opérées. Dans plusieurs rues, des vitrines ont été enfoncées et il y a eu un cas de pillage d'une des vitrines enfoncées.

Berlin, 25 août.

La violence des passions dans le parti hitlérien donne à penser que la rentrée du Reichstag, le 30 août, aura lieu dans une atmosphère telle que tout travail parlementaire sérieux sera impossible.

Le déchaînement du parti national-socialiste rend probable une prompt dissolution du Reichstag, dissolution dont les scènes scandaleuses qui ne peuvent manquer de se produire le 30 août, surtout si la vieille militeante communiste, Clara Zetkin, occupe le fauteuil du président d'âge, seraient la meilleure justification.

L'idée commence d'ailleurs à prendre corps dans les milieux gouvernementaux que de nouvelles élections pour le Reichstag ne pourraient donner aucun résultat pratique, alors qu'elles seraient l'occasion d'un redoublement des troubles politiques.

Il n'est pas douteux que la conception d'un gouvernement purement présidentiel, travaillant sans se soucier des partis politiques et sans collaborer avec un Parlement, fait en ce moment des progrès.

L'explosion de violence du parti national-socialiste portera sans doute le coup de grâce aux négociations entre le Centre et les hitlériens en vue de la formation d'une coalition parlementaire en Prusse, car il semble difficile que le parti de l'ancien chancelier Brüning et de Mgr Kaas prenne la responsabilité de déblayer les avenues du pouvoir devant des hommes qui se sont solidarisés sans la plus petite réserve avec les assassins condamnés par le tribunal de Beuthen.

Une embuscade marocaine

Paris, 25 août.

Le *Matin* publie l'information suivante de Saint-Louis du Sénégal :

La situation assez confuse dans le nord de la Mauritanie depuis la rébellion d'un certain nombre de guerriers Reguibat, que l'on croyait définitivement soumis, s'est subitement aggravée. Dans les environs de Nouachott, un rez-zou conduit par le chef maure Ahmed Ammadi a tendu à un groupe mobile français une embuscade au cours de laquelle le lieutenant Mac-Mahon, un adjutant et trois sergents blancs, ainsi que 17 tirailleurs sénégalais, ont été tués.

Un complot d'étudiants ukrainiens

Varsovie, 25 août.

L'agence Pat apprend de Lwov que la police a découvert un complot politique fomenté par des étudiants ukrainiens.

9 étudiants et 3 professeurs de l'université de Lwov (Lemberg) ont été arrêtés dans la colonie académique de Rafalova, dans le département de Stanislavov. Ils auraient été en contact avec le Komintern.

La révolte brésilienne

Buenos-Ayres, 25 août.

(Havas.) — Un communiqué des révolutionnaires de Sao Paulo annonce de nouveaux combats dans le sud de Cunha. Les fédéraux auraient été repoussés.

Le journal *Estado de Sao Paulo* annonce que l'ambassadeur d'Italie à Rio-de-Janeiro aurait notifié au ministère des affaires étrangères que, si l'état de choses actuel se prolonge, il serait forcé de prendre une décision au sujet de la reconnaissance de la qualité de belligérant demandée par le gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo.

Hommage fasciste à un diplomate suisse

Rome, 25 août.

Le *Giornale d'Italia*, parlant du sixante-dixième anniversaire de M. Georges Wagnière, ministre de Suisse à Rome, écrit notamment :

« M. Georges Wagnière représente depuis 14 ans son noble pays avec un talent diplomatique très apprécié par le gouvernement suisse et par le nôtre, qui a trouvé en lui un collaborateur précieux pour l'œuvre de renforcement de l'amitié italo-suisse. M. Wagnière est un homme de grande culture, doué d'un brillant génie. Il connaît l'histoire ancienne et moderne de l'Italie. Il a suivi jour après jour notre renaissance nationale, depuis l'ascension au pouvoir du fascisme. M. Wagnière jouit à Rome d'amitié cordiale et de vive sympathie. »

Le Japon et la Mandchourie

Tokio, 25 août.

(Havas.) — Le comte Ushida, ministre japonais des affaires étrangères, a annoncé à la Diète que le Japon est disposé à reconnaître formellement l'Etat mandchou à une date rapprochée.

Dans un long discours, au cours duquel il a fait l'historique du conflit qui a abouti aux derniers événements, il a affirmé que les sacrifices que le Japon a faits dans cette affaire l'obligent d'arriver à une solution fondamentale du problème de Mandchourie.

M. Ushida s'est attaché à démontrer que c'est l'état de chaos et de révolution de la Chine qui a été principalement responsable de la tournure prise au cours des dernières années par les relations entre les deux pays, et il déclare que le Japon n'a fait que suivre l'exemple des nations européennes en ce qui concerne l'usage de la force.

Les orages

Bordeaux, 25 août.

Un véritable cyclone s'est abattu sur Bordeaux, hier mercredi, et a causé, dans les environs, surtout dans la région forestière landaise, depuis le bassin d'Arcachon, des dégâts considérables. Ce ne sont que pins déracinés, poteaux télégraphiques arrachés, toitures enlevées ou fortement endommagées.

La récolte de vin dans le Roussillon

Pertuisant, 25 août.

A la suite des attaques du mildiou dans le département des Pyrénées-Orientales, la confédération générale des vignerons annonce qu'on peut prévoir, pour ce département, une récolte s'élevant à 2,500,000 hectos au lieu de 4,075,000 hectos environ.

Un caissier infidèle

Milan, 25 août.

Un télégramme de Rome à la police de Milan annonce qu'un vol important a été commis au siège de la succursale de Rome de la Banca di Sicilia. Le caissier a disparu en emportant 8 millions de lires. Il s'agit du nommé Michel Francesco, 42 ans, qui aurait un complice en la personne d'un commerçant de Rome. Tous deux se seraient dirigés vers la frontière.

L'accident de Solberg et Petersen

New-York, 25 août.

(Havas.) — C'est par suite d'une perte de vitesse survenue peu après leur départ pour la Norvège que les deux aviateurs Solberg et Petersen ont fait une chute. Solberg s'est jeté à l'eau, tandis que Petersen est resté à bord de l'appareil. Tous deux ont été recueillis par un pêcheur qui les a débarqués à Darbyst. L'avion serait détruit, mais les deux aviateurs ne sont pas grièvement blessés.

Le faux prince de Bourbon

Milan, 25 août.

On aurait établi l'identité du faux prince Bourbon qui se disait fils de l'empereur François-Joseph et qui fut assassiné à Paris par sa maîtresse. Il s'agit d'un Italien nommé Carlo Liorioli, né à Milan, le 11 novembre 1862, marié à Irène Mangiagalli, dont il eut un fils encore en vie.

En 1901, Liorioli disparaissait de Milan. Il avait été détenu quelque temps en 1893 dans les prisons de Zurich.

C'est en 1916, au Pirée, en Grèce, qu'il se fit passer pour la première fois pour un prince de Bourbon. Il fut alors arrêté comme espion au service des empires centraux et remis aux autorités italiennes. Il fut acquitté par les autorités judiciaires lors de l'armistice, en ce qui concerne l'inculpation d'espionnage. Mais il fut condamné pour escroquerie à plusieurs mois d'emprisonnement par le tribunal de Venise.

Toutefois, son rôle d'espion au service des empires centraux peut être prouvé par la Suisse. Liorioli, s'étant rendu en Amérique, contracta un second mariage avec une femme de Cleveland, qui lui donna un second fils.

SUISSE

Une perte de bijoux et d'argent

Lucerne, 25 août.

Une famille italienne, circulant en automobile sur le trajet Lausanne-Fribourg-Berne-Interlaken-Brüning-Lucerne, a perdu un portefeuille en cuir vert contenant des bijoux, de l'argent et divers papiers d'identité. Les bijoux perdus consistent une broche en platine d'une valeur approximative de 10,000 lires, un collier de perles estimé à environ 25,000 lires, et une petite broche en platine, ornée de rubis, d'une valeur d'environ 2000 lires. 5 billets de 1000 lires chacun ont également disparu.

AU PAYS VALAISAN

Contre la « tôle », — L'industrialisation des lacs alpins. — Le lac réfractaire.

Là-haut, sur la montagne, était un vieux chalet. Murs blancs, toits de bardeaux...

Arrivera-t-il un moment où les bardeaux de la jolie chanson ne seront plus qu'un souvenir ? On peut le craindre en constatant combien se généralise l'emploi de la tôle dans la construction de nombre de toitures de nos chalets. Nombre de villages ou hameaux de la montagne sont défigurés par ces plaques de tôle unie ou ondulée. On se croirait en face de baraquements de chantiers.

Quand cette sorte de toiture coiffe un garage, une remise ou quelque grange isolée, passe ! Mais, lorsqu'elle abrite un chalet patiné par le temps, un ancien mazot ou une construction importante, c'est une profanation du paysage. Profanation plus grave encore, quand elle affecte un pays qui abonde en carrières d'ardoises.

S'il est difficile de conseiller le bardeau, qui est éminemment inflammable, il est indiqué, par contre, d'utiliser l'ardoise, la jolie ardoise bleu ou gris, dont la Provenance a généreusement pourvu notre sous-sol. Nous concédons que le prix de revient d'une toiture de tôle est inférieur à celui d'une toiture d'ardoises ou même de tuiles. Il faut cependant songer aussi à la durée ; nul ne contestera la qualité supérieure de l'ardoise et la facilité avec laquelle une toiture d'ardoises peut être réparée, ce qui n'est pas toujours le cas avec la tôle.

Et puis, « couvrir en ardoises », comme on dit chez nous, c'est donner du pain à beaucoup d'ouvriers indigènes que la concurrence de la tôle réduit au chômage ; cette considération sociale et humanitaire ne peut être méprisée. Allons ! mes chers compatriotes, n'enlaidissez pas plus longtemps notre beau pays avec ces rapiécages de tôle ! Vous voulez vos habitations, fermes et chalets coquets et durables ; vous désirez les léguer à vos enfants tels que vous les avez reçus de vos ancêtres. Alors, ne les profanez pas par une toiture qui est une vermine dans le paysage. Et vous, municipalités, gardiennes de la loi et protectrices naturelles du visage de notre vieux pays, ne laissez pas outrager l'image de la patrie !

Ce plaidoyer en faveur de la conservation du cachet de nos villages nous amène à parler de l'industrialisation de nos lacs alpestres. L'utilisation de ces bassins naturels constitue-t-elle un enlaidissement des sites ? Nous ne le pensons pas. Nous en avons un exemple à Tanay-sur-Vouvry. Les eaux de ce beau lac alpin sont utilisées, depuis une trentaine d'années, pour la production de l'énergie électrique sans qu'il en soit résulté le moindre dommage pour le paysage de Tanay ; la population de Vouvry a retiré maints avantages appréciables de la vente de ces forces hydrauliques.

Il en est de même, peut-on dire, du lac de Sornioz-sur-Fully. Ici, cependant, il a fallu compléter l'œuvre de la nature en construisant un barrage qui augmente le volume du bassin. Mais le site n'a pas souffert de cette légère transformation, ni de la substitution d'une nappe bleue limpide à un coin de genévriers.

La formation de lacs artificiels, comme ceux de Barberine et de la Dixence, n'a pas nui ou ne nuira pas davantage au cadre alpestre. Pour notre part, nous préférons le lac actuel à l'ancienne plaine désertique de Barberine et nous avons le sentiment qu'on pourra en dire autant du haut val des Dix dans quelques années. Ami de la conservation des sites, nous le sommes, certes, mais cette affection ne doit pas aller jusqu'au fanatisme. Quand on peut joindre l'utile à l'agréable, pourquoi refuser obstinément cette heureuse association ?

Parmi les nombreux lacs des Alpes qu'on a cherché à transformer en bassins d'alimentation d'usines électriques, il en est un qui a paru jusqu'ici réfractaire à toute tentative. Il se trouve à 2460 m., au pied du glacier du Wildhorn, sur le versant valaisan ; c'est le lac des

Andannes, sur le territoire de la commune d'Ayen.

C'est sans contredit l'un des plus beaux lacs des hautes Alpes. Il occupe une partie de la cuvette qui s'étend entre le Six des Eaux-Froides ou Rawilhorn, le Seex Rouge et le Wildhorn proprement dit. Ses eaux sont d'une limpidité parfaite et reflètent les géants qui semblent monter à ses côtés une garde redoutable.

Ce n'est certes pas que l'envie ait manqué aux ingénieurs d'y faire des travaux : divers ouvrages consistant en fouilles et en obturation de fissures au moyen de ciment en témoignent.

Mais le lac a gardé le secret de ses fuites profondes et ainsi les ingénieurs ont dû rebrousser chemin « honteux », dirait La Fontaine, comme des renards qu'une poule aurait pris...

Voilà un lac qui doit faire plaisir au Heimat-schutz, cette excellente société qui s'est donnée comme tâche de défendre les beautés naturelles de notre pays.

Il est vrai que, ici encore, l'utilisation des forces hydrauliques de ce bassin, qui a beaucoup de ressemblance avec celui de Tanay, n'aurait pas altéré la beauté de ces hauteurs. On aurait accédé au lac par un tunnel, et la conduite sous pression aurait vraisemblablement alimenté une usine aux Andins ou dans la plaine de Luchet, où un second bassin d'accumulation aurait pu être formé, donnant de nouvelles forces. D.

LES SPORTS

Les championnats d'Europe d'aviation

La délégation suisse pour les championnats d'Europe d'aviation qui auront lieu à Belgrade, partira le 30 août, de Zurich.

Voici les participants à cette expédition : Skiff : Studach Grasshoppers. 2 rameurs avec barreur et 2 rameurs sans barreur : Seclub Zurich. Quatre rameurs sans barreur : Société nautique Etoile, Bienne. (Celle dernière équipe participera peut-être aussi à quatre rameurs avec barreur).

Dans le huit rameurs, la Suisse sera représentée par le Ruderalub Reuss, de Lucerne.

Les championnats du monde cyclistes

Voici les cyclistes français qui prendront part aux championnats du monde qui commenceront samedi à Rome.

En vitesse (professionnels) : Michard, Gerardin et Faucheux ; (amateurs) Chaillot, Ulrich et Perrin.

Derrière motocyclistes : Paillard, Lacquehay et Maréchal.

Sur route (professionnels) Leducq, Magne et Godinat ; (amateurs) Choque, Fournier et Horner.

Brown toujours champion

Le temps passe vite, et peu de gens se soucient de connaître la suite des événements qui ont illustré de façon fâcheuse le grand match de boxe qui s'est déroulé à Marseille le 10 juillet dernier.

La foule avait envahi le ring après que le Marseillais Francis et Brown venaient de se livrer un dur combat. Un juge fut attaqué et perdit son bulletin.

Le secrétariat de l'International Boxing Union avait été saisi de cet incident. Après enquête, il vient de faire connaître que le comité d'urgence venait de déclarer le boxeur Brown vainqueur du fameux match. En conséquence, Brown conserve son titre de champion du monde des poids coq (moins de 53 kg. 524).

Il n'en pouvait pas être autrement.

AÉROSTATION

Un nouveau ballon stratosphérique

Le professeur britannique Oswald Short fait achever actuellement la construction d'un ballon stratosphérique avec lequel il pense atteindre une hauteur de 24,000 mètres en soixante minutes.

Calendrier

Vendredi 26 août
Saint ZÉPHIRIN, pape, martyr

PETITE GAZETTE

Léopold Wœlfling

L'affaire du faux prince de Bourbon assassiné à Paris, a fait exhumer l'histoire de l'archiduc Léopold-Ferdinand, devenu Léopold Wœlfling.

Fils du duc Ferdinand de Toscane et de la princesse Alice, l'ex-archiduc Léopold-Ferdinand se révéla au monde au début du siècle par un retentissant scandale. Sa sœur, la princesse Louise, mariée au prince-héritier de Saxe, Frédéric-Auguste, venait de quitter la cour du roi, son beau-père, pour s'enfuir en Suisse avec le précepteur de ses enfants, un jeune Français, M. Giron.

Elle fut accompagnée dans sa fuite par son frère aîné, l'archiduc Léopold-Ferdinand, qui en profita pour rompre avec sa famille et s'établir à Genève avec M^{lle} Wilhelmine Adamovitch, qu'il voulait épouser contre le gré de l'empereur François-Joseph et des siens.

Cette double fuite eut en Europe un très grand retentissement. Léopold-Ferdinand renonça à son rang, à ses titres, à son grade dans l'armée, à ses dotations. Il se fit naturaliser citoyen suisse et prit le nom de Léopold Wœlfling.

Bientôt dans la gêne, il pensa s'engager comme officier dans l'armée américaine en 1903, puis comme simple soldat dans l'armée suisse.

Il divorça en 1907 et se « remaria » bientôt avec M^{lle} Marie Ritter, dont la conduite n'avait pas toujours été exemplaire et dont il acquit la possession en la payant 12,500 francs à son ami du moment.

Sa première femme tenta alors de le tuer. Il lui échappa et acheta une propriété aux environs de Bruxelles. En 1912, il se sépara de sa seconde femme. Il posa alors ses droits à la succession de son oncle, l'archiduc Salvaltor, qui avait quitté, lui aussi, la cour de Vienne et avait acquis dans le commerce une assez belle fortune.

Ceci se passait en 1910. On n'eut plus, depuis lors, de lui que des nouvelles qui témoignaient d'une existence assez agitée. Il faisait un numéro de music-hall, en 1921, à Berlin. On lui volait des bijoux à Madrid, en 1928. Il était arrêté à New-York, en mars 1930, puis immédiatement relâché pour avoir été compromis dans la vente du collier volé à l'impératrice Zita et que Napoléon 1^{er} avait offert à l'impératrice Marie-Louise.

Depuis lors, on ne sait ce qu'il est devenu.

La longueur des rails

On a tendance, pour améliorer la circulation des trains sur les voies ferrées, à augmenter de plus en plus la longueur des rails.

Il est certain que si trois rails de 6 mètres sont remplacés par un de 18 mètres, le nombre des joints est réduit de 3 à 1. Or, ce sont les chocs qu'ils produisent lorsque les roues franchissent les joints qui provoquent l'usure des bouts de rails et fatiguent le matériel.

D'autre part, la réunion par éclisses et boulons est un point faible, de sorte qu'une voie à rails longs offre plus de stabilité et de sécurité.

En Allemagne, cette question est étudiée sérieusement, et des portions de voie ont été équipées ces temps derniers les unes avec des rails de 30 mètres (1200 km.), les autres avec des rails de 60 mètres (52 km.) ; enfin, sur d'autres, on a installé des sections à bouts soudés, avec joints de dilatation éloignés de 90 et même 321 mètres.

Il sera intéressant de suivre cette initiative et de savoir comment se comportent les rails de cette longueur aux points de vue de l'allongement sous l'effet de la température et des déplacements qui se produisent sous l'influence des chocs et des efforts du matériel roulant. En France, le maximum de longueur des rails est actuellement de 24 mètres.

Une huître géante

M^{me} Françoise Boniface, en villégiature à Cap-Breton, près d'Arcahon, a trouvé dans le canal du Boucrot une huître vivante pesant 1 kilo 400 et mesurant 24 centimètres sur 15.

Un nouveau tank

On a fait allusion, ces derniers jours, à l'existence d'un « tank sauteur » appelé à jouer en temps de guerre un rôle aussi décisif qu'inattendu.

Ce tank est actuellement à l'essai à Linden (Etats-Unis).

Il a une forme rectangulaire et comprend trois compartiments : l'un pour le pilote et le canonier, le second pour le moteur, le troisième pour le ventilateur, le débrayage et la boîte de vitesse. Le moteur est un moteur français.

Ce tank peut atteindre en quelques secondes une vitesse de 90 à 100 kilomètres à l'heure. Il comporte un dispositif d'accrochage à un avion spécial bi-moteur avec trois hélices.

Un autre dispositif permet au moteur du tank d'actionner la troisième hélice de l'avion. Les deux moteurs 350 CV de cet avion, renforcés par le moteur de 650 CV du tank, peuvent ainsi décoller avec une extrême rapidité. Une fois en vol, le moteur du tank est arrêté.

Cet appareil permettrait de transporter avec une prodigieuse célérité des tanks vers les lignes ennemies.

Les frères siamois en chemin de fer

Les services du contentieux des chemins de fer américains, à qui la crise donne sans doute des loisirs, discutent sur le point de savoir si des « frères siamois » peuvent voyager avec un seul ticket. Une sorte de plébiscite a même été organisé pour recueillir l'avis des compétences. Un seul ticket suffit, disent certains légistes, car ces jumeaux forment un être humain double, mais indivisible ; là où l'un va l'autre doit aller ; et quand l'un d'eux meurt, l'autre ne peut lui survivre. Il faut deux tickets, répliquent les défenseurs des finances ferroviaires, car ils peuvent posséder séparément des propriétés ; un restaurateur ne voudrait pas les nourrir pour le prix d'un seul repas, ni un tailleur les vêtir pour le prix d'un seul habit. Il leur faut le même service que pour deux adultes : donc ils doivent prendre deux billets pour voyager.

Le vin gratuit

Le syndicat d'initiative de Mayence (Hesse) vient d'instituer une curieuse propagande pour la consommation des vins du Rhin. Toutes les personnes qui visiteront en groupes la ville et les environs recevront désormais un bon qui leur donnera droit à un verre de vin dans un restaurant de Mayence ou dans une auberge de village. En même temps, les guides qui accompagnent ces groupes de touristes appelleront leur attention sur les mérites des vins naturels et leur apprendront à distinguer les différents crus.

Cette propagande, qui vient d'être communi-
cée, a, dit-on, déjà obtenu le plus vif succès.

RADIO

Vendredi 26 août

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h. informations financières. 13 h. 5 à 13 h. 45, reprise du gramo-concert. 16 h. 30 (La Chaux-de-Fonds), discours d'ouverture de l'exposition d'horlogerie ancienne et moderne. 17 h. 1 (de Genève), pour Madame. 17 h. 45, concert par l'orchestre à cordes. 19 h. 1 (de Genève), causerie sportive, par M. Fillion. 19 h. 30 (de Genève), gramo-concert. 20 h. (de Lausanne), « Le pacha », comédie en deux actes, de René Benjamin, interprétée par les Compagnons du Masque. 21 h. (de Tramelan), grande sélection du Festival « La ruche bourdonne », d'Emile Lauber, texte de M^{lle} de Rougemont, donné par l'Union des sociétés de Tramelan.

Radio-Suisse allemande

(de Berne, de Zurich), concert récréatif. 20 h. 25 (de Berne), exécution au studio du premier acte de l'opéra « La Walkyrie », de Wagner. 21 h. 45, concert du soir.

Stations étrangères

Munich, 21 h., concert symphonique. Leipzig, 22 h. 15, ancienne musique pour piano. Londres national, 20 h., promenade-concert. Tour Eiffel, 20 h. 30, concert symphonique. Poste Parisien, 20 h. 45, concert avec le concours de M^{me} Jane Kirsch, de l'Opéra. Radio-Toulouse, 21 h., concert d'orchestre viennois.

Publications nouvelles

Les marches de l'autel, par Berthem-Bontoux, membre sociétaire des Gens de Lettres. Préface de Mgr Millot. Un volume in-12, X-300 pages, avec illustrations de H. Marrel, 10 fr. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^{me}). Fribourg, Librairie catholique.

Voici que paraît un nouveau volume de l'auteur réputé de *Sainte Françoise Romaine et son temps* : « œuvre magistrale », ont dit à l'envi les critiques les plus autorisées, et qui, préfacée par l'éminent historien Mgr Baudrillard, a été récemment couronnée par l'Académie française, puis a reçu les éloges les plus flatteurs de Sa Sainteté Pie XI.

Sous ce titre suggestif : *Les marches de l'autel*, il nous présente un jeune homme du monde, élevé dans un lycée et appelé par Dieu au sacerdoce. Mais, avant d'y parvenir, il doit gravir successivement les trois degrés rituels, symboles de la triple victoire à remporter sur les tentations les plus captieuses qui se dressent devant lui : la gloire, l'amour et l'attachement à la vie. C'est pourquoi il renonce à une brillante carrière universitaire ainsi qu'au bonheur de fonder un foyer idéal et expose même sa vie pour empêcher le suicide d'un ami d'enfance, dont il fait non seulement un chrétien pratiquant, mais un militant de la jeunesse catholique. N'est-ce pas d'ailleurs le triple obstacle auquel se heurtent tant de jeunes lévites ?

Remarquons, comme le fait du reste Mgr Millot, le si compétent préfacier, avec quel respect et quelle finesse pénétrante le disciple, de Bourget qu'est Berthem-Bontoux traite ce sujet aussi délicat que complexe. Et quelle étude satisfaisante que celle de l'évolution de cet aspirant à la prêtrise, de même que celle de la noble jeune fille qui fait secrètement, et donc avec un héroïsme d'autant plus élevé, le sacrifice de sa vie pour obtenir de Dieu la persévérance de celui qu'elle aime et qui l'aime, dans sa vocation sublime !

Un énorme succès est d'avance assuré à ce volume d'un prix si modique bien que magnifiquement édité, et dont l'actualité est évidente, puisque le recrutement sacerdotal est l'œuvre vitale de l'Eglise.

Les passions dans la vie morale, par le R. Père Noble, dominicain, maître en théologie. Deux volumes in-8° couronne (12x19) de 300 pages chacun. Les deux volumes ensemble : 30 fr. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^{me}).

Dans un précédent ouvrage : *La conscience morale*, le R. Père Noble inauguraient une psychologie de la vie morale. Ce n'était encore qu'une vue d'ensemble, une présentation brève des principaux aspects de la conscience. « Cette initiation à la morale thomiste », écrivait M. Et. Gilson, est d'excellente qualité. » Dans son nouvel ouvrage, en deux volumes : *Les passions dans la vie morale*, le R. Père Noble étudie la psychologie et la moralité des passions. Notre vie intérieure est une lutte incessante : la passion tend à absorber la conscience, à troubler son discernement ; sa force d'envahissement est encore accentuée par l'habitude et le tempérament héréditaire. Cependant, la raison peut refouler les excès de la passion, modérer ses ardeurs, capter sa force et finalement l'employer à de vertueuses réalisations. Notre sensibilité peut devenir vertueuse : les vertus surnaturelles de force et de tempérance ont pour économie définitive de transporter jusqu'à l'amour de Dieu l'utilisation vertueuse de la passion. Celle-ci peut donc devenir un enrichissement de la vie morale et spirituelle.

Précédemment, le R. Père Noble avait ébauché la solution du problème dans un petit livre : *L'éducation des passions* — aujourd'hui épuisé — et qui était une œuvre de vulgarisation avec but pédagogique. Dans son nouvel ouvrage, le R. Père Noble reprend à fond le problème et lui donne toute son envergure. Il l'étudie à travers la riche substance des traités moraux de saint Thomas et en s'aidant des analyses de la psychophysiologie moderne. Son exposé et son style n'ont rien de technique ni d'abstrait mais sont vivants, suggestifs et adaptés à tous les esprits cultivés.

Feuilleton de la LIBERTÉ

Le secret du Faron

par Paul SAMY

Eprouvant le besoin de faire partager à quelqu'un sa déception, Péroem descendit sur le quai et entra dans un café où il téléphona à de Nareuil, lui demandant à quelle heure il pourrait le recevoir.

Mais quand vous voudrez, répondit Maurice. Je ne sors pas de chez moi ce matin. Vers 10 heures, il se présenta boulevard d'Argenson et fut aussitôt introduit dans le cabinet de de Nareuil.

Quoi de nouveau ? lui demanda ce dernier.

Rien que ceci, répondit l'inspecteur, en arrachant de son calepin et en tendant à Maurice la copie de la note d'Anvers.

La note est barrée décidément, fit ce dernier, et on ne peut aller plus loin. Comment eût-il été après ce voyageur inconnu venant d'Angleterre et qui vend ses malles de voyage ?

C'est précisément ce détail qui me chiffonne, dit l'inspecteur. Il me paraît trop précis et c'est parce qu'il correspond à une date du voyage du faux Labiau en Angleterre que je me méfie. Il semble qu'il y ait là comme un instinctif et involontaire rappel de mémoire.

Pourtant, dit de Nareuil, la police d'Anvers et le marchand n'ont pu inventer ce détail ?

Eux, non. Mais si c'était Remondier ?

Il aurait fallu que, devant l'enquête qu'allait faire la Sûreté, il fût allé à Anvers pour y donner un faux renseignement,

— Et qui vous dit qu'il n'y est pas allé ? fit l'inspecteur.

— Quand alors ? Car hier jeudi, ce M. Remondier était à Paris.

— En êtes-vous sûr ?

— Dame, fit Maurice en riant, je le tiens de sa femme elle-même.

— Vous avez vu M^{me} Remondier ?

— J'ai même eu le double plaisir de déjeuner en face d'elle au restaurant et de la reconduire chez elle dans mon auto par une pluie battante. Elle regretta, en me quittant, avenue Wagram, que son mari, étant allé déjeuner avec des amis, ne fût point là pour me remercier lui-même.

— Qui vous dit qu'elle ne vous a pas menti ?

— Pourquoi faire ? Elle ne me connaît pas et ne m'a même pas laissé le temps de lui donner mon nom.

— Ce n'était peut-être pas nécessaire, dit Péroem. Elle vous a vu avec moi, derrière sa vitre, quand je suis allé lui demander des renseignements sur les malles et, sans supposer qu'elle eût deviné ma qualité, elle ne pouvait douter que vous m'aviez accompagné pour le même motif.

C'est possible, fit de Nareuil et c'est ce qui m'explique qu'elle m'ait si longuement dévisagé pendant mon repas.

— Vous voyez. Elle avait donc intérêt à vous dire que son mari était allé déjeuner quelque part, ne pouvant pas vous apprendre qu'il était en voyage. C'est une fine mouche !

L'inspecteur réfléchit un instant.

— Ah ! fit-il, il faut en avoir le cœur net. Passez-moi votre téléphone.

Et, s'étant assis au bureau de Maurice, il demanda qu'on le mit en communication à Anvers, avec la direction de la police.

— Qu'est-ce que vous allez faire ? demanda de Nareuil.

— Ce que je n'ai pas pu faire quai des Orfèvres... Allo ! J'en ai pour longtemps ? demanda-t-il au Central téléphonique. Quelques minutes ? Bon ! J'attends... Ici le numéro 84 Neully-sur-Seine. Vous me rappellerez ? Merci !

— Je regrette, dit Maurice, de n'avoir pas vos pouvoirs, car j'aurais été moi-même à Anvers, bien qu'il soit à craindre, pour la solution que nous avons cru tenir, que la note de la police belge ne soit exacte.

— Nous allons le savoir, fit l'inspecteur.

Permettez-moi seulement de me servir de votre nom et de me substituer à vous.

— Faites tout ce qui vous plaira.

La sonnerie du téléphone résonna et Péroem décrocha le récepteur.

— Ah ! nous y voici, fit-il. Prenez l'écoute. Anvers ? Bien. La direction de la police ? Très bien. Ici M. de Nareuil. Je suis, Monsieur le directeur, la personne qui a acheté à Paris deux malles dont je désire connaître la provenance. Le directeur à Paris du comité de la police internationale me communique la réponse que vous venez de lui faire. Je me permets de vous demander si vous avez vu vous-même le marchand, M. Delbecque, et si vous lui avez présenté les photographies des malles ?

Vous n'avez pas vu M. Delbecque ? Les photographies ne lui ont pas été présentées ?

Alors comment peut-il assurer qu'il connaît ces malles ?... Vous dites que c'est spontanément

qu'il vous a envoyé cette déclaration ?... Par lettre ?... Mais vos agents l'ont interrogé sans doute ?... Ils n'en ont pas eu besoin ?... Alors comment M. Delbecque a-t-il pu savoir que vous désiriez ce renseignement ?... Il serait allé au-devant de l'enquête... par divination ? Veuillez m'excuser si j'insiste... Pourriez-vous téléphoner à M. Delbecque pour lui demander confirmation de sa lettre ?... Vous êtes bien aimable... J'attends votre réponse... Merci.

Péroem posa le récepteur sur le bureau.

— Je flaire, dit-il, une mystification, pour ne pas dire un coup d'audace peu ordinaire. Vous avez entendu ? Ce M. Delbecque qui, sans qu'on le lui demande, fournit à la police des renseignements sur des malles dont il n'a pas vu les photographies.

— Je commence à croire, comme vous, fit Maurice, que ce M. Delbecque s'est moqué de la police d'Anvers.

— Et de nous, ajouta Péroem. A moins que ce ne soit de lui qu'on s'est moqué. Car il n'a pu deviner tout seul et notre enquête et l'objet de cette enquête.

Il porta l'appareil à son oreille.

— Il me semble entendre marcher. En effet, les pas se rapprochent, on décroche le téléphone. On va nous parler... Allo ! C'est Anvers ?... Bien ! J'y suis. Je vous écoute... Vous dites ? Vous avez téléphoné au marchand, à M. Delbecque ?... Il ne vous a pas écrit ?... Il ignore de quoi il s'agit ?... Voilà qui est un peu fort... Vous lui avez parlé de ces malles ?

Ah ! Il ne les connaît pas ?... Il n'a jamais vendu des malles de cette sorte ?... Il dit que la lettre est un faux ?... Vous l'avez convoqué pour l'entendre ?... Oui, c'est cela, envoyez son

interrogatoire à la Sûreté de Paris... Pour moi, c'est tout ce que je voulais savoir... Merci et excusez-moi, monsieur le directeur, de vous avoir dérangé, conclut Péroem en raccrochant l'appareil.

De Nareuil qui avait écouté la conversation était stupéfait.

— Mais comment, demanda-t-il, cela a-t-il pu se faire ?

— Ceci, dit l'inspecteur, est une autre question à laquelle je vais essayer de répondre en sortant de chez vous. L'important, c'est qu'on a voulu dérouter nos recherches. Qui ? Sinon le propriétaire de ces malles qui nous a envoyé chercher en Belgique une provenance qu'il savait suspecte pour lui.

— Remondier ? hasarda Maurice.

— Oui, Remondier. Il ne me revient pas, ce bonhomme et il ne me faudrait pas longtemps pour le dégonfler si je savais où le rencontrer. Mais on ne sait pas où le prendre, fit Péroem en se levant. Enfin, je n'en vais plus content. On a fait de la bonne besogne, M. Descloux et M. Thiérel n'en reviendront pas.

— Voulez-vous que mon auto vous ramène au quai des Orfèvres ? demanda Maurice en accompagnant l'inspecteur jusqu'à la porte.

— Merci, répondit ce dernier. Je vais me dégourdir les jambes tout en reclassant mes idées. Au revoir et merci, monsieur de Nareuil.

Mais il était dit que Péroem n'était pas au bout des difficultés qui entravaient la marche de son enquête.

Il en trouva une nouvelle à l'avenue Wagram, où il se rendit en quittant Neully.

(A suivre.)

LA LIBERTÉ

est en vente à :

BERNE : Librairie de la Gare. — Kiosque supplémentaire Bahnhofshalle. — Kiosque Bubenberplatz.
BROG : M. Fernand Barras.
BIENNE : Librairie de la Gare. — « Vaba » Bienne-Transit.
BULLE : Bibliothèque de la Gare. — Librairie Baudère.
BELLINZONA : Agence journaux Colombi.
BRIGUE : Bibliothèque de la Gare.
CHAUX-DE-FONDS : Kiosque du Casino.
COSSONAY : Bibliothèque de la Gare.
ESTAVAYER-LE-LAC : M. Alf. Bourqui, négt.
GENÈVE : Bibliothèque de la Gare. Vestibule.
 Bibliothèque de la Gare. Voie. — Agence générale des journaux, Naville & Cie.
LAUSANNE : Bibliothèque de la Gare. — Kiosque du Petit-Chêne.
LOCARNO : Librairie de la Gare.
LUCERNE : Bibliothèque de la Gare.
MONTRÉUX : Bibliothèque de la Gare. — M. Delze.
MORAT : Bibliothèque de la Gare.
MONTHEY : M. Antoine Giovanola.
MARTIGNY : Kiosque de la Place.
NEUCHÂTEL : Bibliothèque de la Gare. — Kiosque Hôtel-de-Ville. — Kiosque à journaux, Place Purry.
OLTEN : Bibliothèque de la Gare.
PALEZIEUX : Bibliothèque de la Gare.
PAYERNE : Bibliothèque de la Gare.
PUDOUX-CHEXBRES : Gare C. F. F.
ROMONT : Bibliothèque de la Gare. — M. Emile Panchaud, négociant.
SAINT-MAURICE : Bibliothèque de la Gare.

CAPITOLE
 Ce soir, à 20 h. 30
 une délicieuse opérette allemande
MEIN LEOPOLD
 avec
 Max Adalbert — Gustav Fröhlich
 Lucie English — Harald Paulsen

Mlle A. FRIEDEN
PÉDICURE
DIPLOMÉE
 24, rue de Lausanne
absente
 du 28 août au 22 septembre

Mesdames
 est le dîner du vendredi
 Ramequins au fromage, à 20 ct.
 Gâteaux abricots, à 40 ct.
 Gâteaux prunes, à 40 ct.
 8-27
 Confiserie de St-Nicolas, rue des Epouses, tél. 4.56.
 Pâtés froids, gâteaux de fête, glaces sur commande. Expéditions.

A VENDRE
 à des conditions avantageuses :
 1. Grandes fermes de 10, 15 et 25 hectares, district de Monthey, terrain propice à la culture maraîchère.
 2. Pension de 30 chambres, à Morgins, altitude 1400 m., station d'été et d'hiver.
 3. Grands locaux industriels, 3000 m², à Lausanne.
 4. Un fonds de magasin d'horlogerie et bijouterie.
 Offres à l'Etude L. L. & J. Martin, avocats et notaires, à Monthey.

Institution

Ste-Agnès, Lucerne

Pensionnat des Dominicaines

Education soignée. Enseignement étendu et solide, propre à former de sérieuses chrétiennes. Excellentes conditions hygiéniques. Divisions française et allemande. 36208

VIENT DE PARAÎTRE

L'amitié chrétienne
 Prix : Fr. 1.60

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
 FRIBOURG

LAMES A MOUCHETTES
 pour parois et plafonds. Prompte livraison.
WINCKLER & Cie S. A.
 FRIBOURG, Téléphone 2.08 172-9

Liquidation totale
Profitez des derniers jours
Rabais énormes

sur pullovers, laines, coupons de soie, ouvrages de dames, abat-jour, etc. — Grand choix de bas de laine et soie, gants d'hiver. 13883

A. Andrey
 17, RUE DE LAUSANNE, FRIBOURG

CINEMA ROYAL
 Ce soir, dernière représentation de la gigantesque production METRO-GOLDWYN-MAYER
BIG HOUSE
 (LE BAGNE EN RÉVOLTE)
 TARIF RÉDUIT

A LOUER
 ou à céder en métrage
FERME 24 HECTARES
 complète par pâturage montagne de 70 hectares ; au total, on peut tenir 30 bêtes à cornes et 3 chevaux. Ecuries et outillage modernes ; située sur zone franche, pays de Gex, à proximité frontière Genevoise. 69142
 S'adr. à M. MICHAUX, maire, à Collonges (Ain), France.

A VENDRE
 pour cause de santé, dans localité importante du district d'Echallens, bâtiment comprenant appartement de 4 pièces, cuisine. 553-15
ATELIER de MENUISIER
 avec toutes machines installées, garage, dépendances et jardin. — Convient également pour charbon, qui serait seul dans la région. Prix avantageux.
 S'adresser aux notaires V. et G. Veyre, à ECHALLEN.

ON DEMANDE jeune fille
 de confiance, parlant un peu l'allemand, pour servir et aider à la cuisine dans restaurant sans alcool et pension.
 Offres si possible avec photo et certificats, sous chiffres P 13865 F, à Publicitas, Fribourg.

Myrtilles du Tessin
 tous les jours fraîches, caissettes de 5 kg., 3 fr. 70
 2 caissettes 5 kg., 7 fr. 30.
 Port dû contre remboursement. 1407-1
A. Franschella, Minusio-Locarno.

BONDELLES
Vendredi MATIN, GROS ARRIVAGES
PROFITEZ
AU FAISAN DORÉ
J. Aellen Téléphone 9,37
 15, rue du Tir Fribourg

21-11
Nous envoyons franco contre remboursement

Soul. travail, fort ferr., 1/2 soufflet, s. cout. derr., N° 40-47	Fr. 12.80
Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, empeigne	Fr. 15.80
Soul. militaires, fort ferr., très forts, empeigne	Fr. 16.80
Soul. militaires, faç. ord., empeigne, très avant.	Fr. 16.80
Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles	Fr. 11.80
Bottines de dimanche, cuir box, doublés peau	Fr. 13.90
Bottines sport, cuir chromé, s. bouts	Fr. 21.50
Bottines sport, cuir chromé, av. bouts	Fr. 19.80

KURTH, FRIBOURG, 51, rue de Lausanne
 Département expédition

Ecole Lémania LAUSANNE
 Section commerciale : le 17 octobre commencent les nouveaux
Cours semestriels, annuels, et bisannuels, comprenant toutes les branches commerciales ainsi que les langues modernes. Diplôme commercial supérieur Préparation approfondie et rapide au **Baccalauréat commercial**
 Cours par branches séparées. Prix modérés. 886-48

Grande baisse de prix
Lard maigre de Berne 1^{re} qualité
 (côtes) bien entremêlé, marchandise bien fumée, se conservant facilement. Envois par colis postaux de 4 kg. 1/2, à Fr. 2.40 le kg.
HANS GERBER, charcuterie, Langnau I. E.

La Supérieure et les religieuses de Notre-Dame de Grâce dites de Saint-Thomas de Villeneuve

supplient très humblement de recommander à Dieu, au saint sacrifice de la messe et dans les prières, l'âme de leur chère

Sœur Saint-François de Saes
 née Dueruet

décédée dans leur maison de Fribourg, le 24 août, âgée de 59 ans, dont 31 de profession, munie des sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, vendredi, 26 août, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : Clinique laryngologique, à 8 h.

Nous faisons part à nos parents, amis et connaissances de la perte douloureuse que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Modeste BLANCHARD

notre cher oncle, décédé pieusement, à l'âge de 84 ans.

L'enterrement aura lieu vendredi, 26 août, à 9 heures, à l'église de Belfaux.

Ses neveux.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie CLÉMENT-MICHEL

aura lieu samedi, 27 août, à l'église de La Tour-de-Trême, à 7 h. 1/2.

TRANSPORTS FUNÉBRES A. MURITH S. A.
 FRIBOURG
 Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Vente juridique
 (tres enchères)
 L'office des poursuites à Fribourg vendra, le samedi 27 août, à 9 h., au domicile de Charles Muller-Jacot, No 38, place de la Gare : 1 desserte.

Vente juridique
 (tres enchères)
 L'office des poursuites à Fribourg vendra, le samedi 27 août, à 8 h., au domicile de Jean Kichenmann, à la ferme de Pérolles : 4 charrs, 3 faucheuses, 1 fuste à purin, 5 vaches, 1 génisse, 15,000 pieds de foin. 13878

Imprimerie St-Paul
Fribourg
 Catalogues
 Faire-part
 Impressions en relief

Vente juridique
 (tres enchères)
 L'office des poursuites à Fribourg vendra, le samedi 27 août, à 9 h., au magasin de Joseph Monney, avenue de la Gare : 150 livres de prières. 13880

de bonnes ADRESSES

 Papeterie, Articles de bureau. J. LABASTROU r. de Lausanne 54, tél. 4.68	 Lingerie pour dames HENSELER-COTTING r. de Lausanne 82, tél. 350	 Dames — Messieurs AU CHIC TAILLEUR Felchinel Gumb, r. Grimoux, 12	 Articles de ménage MAISSA S. A. Grand'place. Tél. 7.08	 Bas et lingerie de dames Chemises et cravates AU PETIT PARIS	 Linoléums et tapis MARCEL CHIFFELLE R. de Romont, 31 t. 11.67				
 LIBRAIRIE de l'UNIVERSITE r. de Romont, 16, tél. 5.18	 P. BÆRISWYL, coiffeur R. de la Banque, 22, Tél. 12.65	 Nous envoyons franco contre rembours CENDRILLON FRIBOURG et BULLE Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, sans couture Nos 40-47 Fr. 12.80 Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet, tout empeigne Nos 40-47 Fr. 15.80 Soul. façon ordonnance, empeigne naturelle, Nos 40-47 Fr. 15.80 Ordonnance militaire empeigne natur., très forts Nos 40-47 Fr. 17.80 Bottines du dimanche, box, 2 semelles Nos 36-47 Fr. 11.80 Bottines du dimanche, entièrement doublées cuir Nos 36-47 Fr. 13.90 Bottines sport, extra fortes et jolies Nos 40-47 Fr. 19.80		 Confections pour dames H. SIDLER r. des Epouses, 143	 FOURRURES AU RENARD ARGENTE M. Mauvilly, r. Romont, 28				
 Parapluies. Chapeaux. CHAPALLEY - BRUGGER r. de Lausanne 20, tél. 21.	 Voitures d'enfants Eichenberger frères, S.A. Place de la Gare, Tél. 9.85.	 CHEMISERIE - LINGERIE Ch. COMTE r. de Lausanne, 46, tél. 7.76	 Vélos. — Motos. Eichenberger frères, S.A. Place de la Gare, tél. 9.85.	 Photo. — Optique. E. YANTZ, r. de Romont, 11, tél. 82	 Meubles R. BRUGGER, Susp. 109 Stalden, 7	 Articles de sports HAYMOZ frères Avenue de Pérolles, 8	 Confiserie. — Tea Room. E. LEIMGUBER Av. de la Gare, 55, tél. 183	 Chaussures KURTH r. de Lausanne, 50, et. 2.	 Grand Café-Restaurant DES CHARMETTES Jardin. — Concert permanent.

...Et maintenant ...les COUPONS

qui se sont amassés durant les six derniers mois et que nous SOLDONS à des prix FANTASTIQUES

COUPONS Lainette imprimée	le mètre, soldé à partir de	-.25	COUPONS Mérimos imprimé et noir uni, largeur 100 cm.	le mètre, soldé à partir de	-.60
COUPONS Soie artificielle imprimée	le mètre, soldé à partir de	-.50	COUPONS Cotonne tabliers	le mètre, soldé à partir de	-.50
COUPONS Satinette unie	le mètre, soldé à partir de	-.50	COUPONS Oxford chemises	le mètre, soldé à partir de	-.50
COUPONS Calicot , différentes teintes	le mètre, soldé à partir de	-.20	COUPONS Molleton imprimé, pour blouses et robes de chambre	le mètre, soldé à partir de	-.75
COUPONS Cretonne meuble	le mètre, soldé à partir de	-.50	COUPONS Coutil matelas largeur depuis 120 et 150 cm.	le mètre, soldé à partir de	1.-
COUPONS Doublure jaquette, double largeur	le mètre, soldé à partir de	1.-	COUPONS Reps double largeur, en soie artificielle et coton	le mètre, soldé à partir de	1.-
COUPONS Croisé gris ou noir, pour doublure	le mètre, soldé à partir de	-.40	COUPONS Velours imprimés	le mètre, soldé à partir de	-.75
COUPONS Sergé coton, 140 cm., brun ou noir	le mètre, soldé à partir de	1.-	COUPONS Lainage uni et fantaisie 100 cm. et 140 cm.	le mètre, soldé à partir de	1.-
COUPONS Molleton uni, couleur	le mètre, soldé à partir de	-.60	COUPONS Soieries unies et fantaisies	le mètre, soldé à partir de	-.50
COUPONS Flanellette	le mètre, soldé à partir de	-.25	COUPONS Mousseline de laine imprimée	le mètre, soldé à partir de	-.75

Shantung, pure soie
couleur naturelle,
largeur 85 cm.

Le mètre **-.95**

Grands magasins KNOFF

FRIBOURG

Les COUPONS seront exposés
à partir de
vendredi, le 26 août,
au matin,
au rez-de-chaussée

L'IMPRIMERIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL, A FRIBOURG met en soumission les travaux de

serrurerie, plâtrerie, peinture et vitrerie

de son nouveau bâtiment de l'avenue de Pérolles. Les plans, avant-métrés et cahiers des charges peuvent être consultés dans les bureaux du soussigné jusqu'au 27 août inclusivement. Les soumissions sont à envoyer à l'IMPRIMERIE SAINT-PAUL, avant le 29 août, à 18 heures.

E. DEVOLZ, architecte.

Tables pour malades

chaises percées, pendoirs de lits,
chez Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8,
Fribourg. 2-10 Téléphone 7.63

AVIS

Pour la rentrée des classes, collégiens et étudiants trouveraient chambres confortables et pension soignée, chez M^{me} SPIELMANN-VALLAT, 22, rue Grimoux, Fribourg. 13832
Prière de s'y adresser au plus tôt

SOUSSION

La Br. cav. 1 renforcée sera, pendant son cours de répétition, du 11 au 20 octobre prochain, dans la vallée de la Glâne, dès Lentigny-Cottens au nord à Rue-Vauderens au sud, ainsi que Châtonnay et environs, puis Vaulruz et Vuadens. Les négociants suisses de cette région, qui s'intéressent à la fourniture de pain, viande, fromage, foin et paille nécessaire à la troupe, sont priés de s'adresser, jusqu'au 30 août 1932, au Q. M. Br. cav. 1, le major G. A. Blanc, 8, Tödistrasse, à Lucerne, qui fournira les renseignements nécessaires. 36020 LZ

COLLECTION :

Les sciences et l'art de l'éducation
Questions actuelles de pédagogie
Prix : 2.50

La rédaction chez les petits
Prix : 2.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

MASSEUSE-PÉDICURE

diplômée
M^{lle} M. EMMENEGGER
Rue du Temple, 1

absente

Importante maison de vins et liqueurs du canton de Neuchâtel demande

représentant

pour le canton de FRIBOURG.
Faire offres par écrit sous chiffres P 13864 F, à Publicitas, Fribourg.

Hôtel de l'Australie

FRIBOURG

Vendredi 26 août, dès 14 heures et samedi 27 toute la journée
grande exposition

avec entrée libre
par la Maison G. Gerster, de Neuchâtel, pour la fabrication et le commerce de tous articles pour la décoration, l'illumination, pour fêtes, etc. Coiffures fantaisies. Farces-Attrapes, etc. 9580

ENTREE LIBRE

A louer

un domaine de la contenance de 32 poses. Entrée en jouissance le 22 février 1933.

Pour visiter le domaine : le mardi et le jeudi. S'adresser : MEUWLY Firmin, Courtepin. 13738

Situation

Fabrique sérieuse confierait à jeune homme intelligent, disposant de 1500 fr. comptant, la place de concessionnaire permanent pour le canton de Fribourg de ses articles de ménage, brevétés, à renouvellement et de première nécessité. Bénéfice élevé et régulier. Affaire stable et facile à diriger avec l'appui d'un organisateur expérimenté.
Offres sérieuses avec photo, à Case ville 4283, Lausanne. 406-98

Banque Populaire de la Glâne, à Romont

Les porteurs d'obligations et de bons de caisse de la Banque Populaire de la Glâne, à Romont, sont convoqués en assemblée, le mardi 20 septembre 1932, à 14 h., à la salle du Tribunal, à Romont.

ORDRE DU JOUR :

- Etablissement de la feuille de présence.
- Désignation du Président de l'Assemblée et des scrutateurs.
- Rapport sur la situation de la Banque.
- Propositions concernant la réorganisation financière de la Banque :
 - a) transformation du 10 % de la valeur nominale des obligations et bons de caisse en actions privilégiées.
 - b) transformation d'une seconde tranche de 10 % des obligations et bons de caisse en créances sans intérêt remboursables dans 10 ans au plus tard.
 - c) prorogation de trois ans du terme de remboursement des 80 % restant des obligations et bons de caisse échus ou à échoir, pour ceux-ci, à partir de leur échéance.
 - d) réduction à 4 % du taux actuel de l'intérêt de ces créances.
- Votation sur ces propositions.

Les cartes d'entrée à l'Assemblée des obligataires et porteurs de bons de caisse seront délivrées contre présentation des titres au guichet de la Banque, à Romont, jusqu'au 15 septembre 1932. Les propositions de la Commission curatrice sont à la disposition des créanciers, au bureau de la Banque, jusqu'à la même date.

Les obligataires et porteurs de bons de caisse sont instamment priés d'assister à cette assemblée, la majorité des 2/3 des créanciers étant requise, pour prendre des décisions valables. Ceux d'entre eux qui ne pourraient se présenter personnellement peuvent s'y faire représenter. 13857

Romont, le 23 août 1932.
La Commission curatrice de la Banque Populaire de la Glâne, à Romont.



POISSONS frais - Bas prix GRANDE VENTE - Profitez

VENDREDI MATIN

Superbe CABILLAUD danois, COLIN français extra blanc, FILET frais, SAUMON frais, BONDELLES de Neuchâtel, SOLES FRAICHES, TRUITES VIVANTES, etc. MARCHANDISE de toute première fraîcheur et qualité.
Service à domicile Expédition

LIBRAIRIES SAINT-PAUL
CATALOGUES - STATUTS

D^r FIETTA

oculiste

absent

reprendra ses consultations le 8 septembre

Photo

Expéditions par retour du courrier
de films et plaques
toujours frais, pour tous les appareils.

A. Schnell

Place St-François, 6
LAUSANNE
Téléphone 29.917

Baume St-Jacques

de C. Trautmann pharmac. Bâle
Prix : Fr. 1.75
Contre les plaies, ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharm. 1301-2 Z
Dép. gén.: Pharmacie St-Jacques, Bâle.

MOTOS

Quelques BONNES MOTOS, occasions, de Fr. 150.- à Fr. 800.-, chez Henseler, frères, garage, rue du Nord, Fribourg. 58-1

Jeune homme

robuste, demande place auprès d'agriculteur ou dans commerce (garçon de courses ou charretier, etc.), dans la partie française du canton de Fribourg, pour apprendre le français. 41027
S'adresser à Richard Zihlmann, Burgmatt, Doppeltschwand (Cl. Soleure).

M. P. ANGLADE, O. F. M.
Une page d'histoire franciscaine

Saint Théophile de Corte

(1676-1740)
Prix : 1 franc 50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG



Voilà comment agit l'écume du

SHAMPOING LILIAN

Il nettoie les cheveux sans nuire à ceux-ci, ni au cuir chevelu. - Le SHAMPOING LILIAN est en vente partout.

Dr. A. Wander S.A. Berne

A VENDRE
au centre du village de Châtel-s-Montsalvens, une MAISON D'HABITATION avec jardin pouvant servir d'habitation d'été.
S'adresser, pour visiter, à M. JULMY, usine électrique de Broc.
Faire offres sous chiffres P 231-9 F, à Publicitas, Fribourg.

R. Martin

médecin-dentiste

de retour

A VENDRE
à ¼ d'heure de la ville de Fribourg, une maison de trois logements, grand jardin, écurie, poutiller, un peu de terre avec forêt.
S'adresser sous chiffres P 13750 F, à Publicitas, Fribourg.

bureau américain

d'occasion.
S'adr. sous P 13876 F, à Publicitas, Fribourg.

JEUNE FILLE

de 28 ans, ayant déjà servi, demande place pour faire le ménage. Entrée tout de suite.
S'adresser à M^{lle} Eugénie DUCRY, Domplierre (Fribourg). 41025

Médecin à Fribourg demande une

demoiselle

pour la réception
parlant français et allemand.

MAISON

d'habitation
avec 1 pose ¼ de bon terrain. Prix avantageux.
S'adresser à Publicitas, Balle, sous P 2559 B.

JE DEMANDE jeune homme comme

Apprenti

boulangier-pâtissier
Entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres P 13868 F, à Publicitas, Fribourg.